

LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 11 AOÛT 1994

PERSPECTIVES

Ces bateaux qu'on monte

De Lévis-Lauzon
aux îles de la Madeleine,
un même enjeu électoral

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Tout le monde souhaite la survie du chantier maritime MIL Davie de Lévis-Lauzon. Tout le monde souhaite aussi que la construction d'un nouveau traversier reliant les îles de la Madeleine à la terre ferme soit accordée à l'entreprise en péril de la rive sud de Québec. Et pourtant, les deux dossiers, lourds de promesses des deux mastodontes en lice, sont devenus un enjeu électoral important dans les deux régions.

De passage aux îles samedi dernier, le premier ministre s'est dit en faveur d'un traversier neuf bâti en face de la capitale, pour prendre la relève du vieillissant *Lucy-Maud-Montgomery*. Selon M. Johnson, toutefois, c'est une responsabilité d'Ottawa, et Québec n'a pas les 80 ou 120 millions de dollars nécessaires au projet. Mais il s'oppose à ce qu'on achète et répare à l'étranger un vieux traversier, avant de le remettre en service entre les îles et l'île du Prince-Édouard. Il tient à du neuf pour trois raisons: une meilleure desserte, le sauvetage du chantier, l'équité du système fédéral-provincial. Pour le financement, il pense à un montage financier qui permettrait à un consortium privé de construire le bateau et de le louer à long terme.

La veille, le député péquiste de Lévis était revenu à la charge de façon originale dans sa lutte incessante pour faire d'une pierre deux coups: sauver le plus important chantier industriel de la région et relier les îles au Québec continental. Comment? Par la construction d'un traversier rapide, en aluminium, faisant la navette en cinq heures entre les îles et la Gaspésie, soit le même temps qu'à l'heure actuelle entre les îles et l'île du Prince-Édouard, selon M. Garon. De type catamaran et plus rapide que les traversiers conventionnels, le bateau ne coûterait que 70 millions de dollars et permettrait de développer le tourisme en Gaspésie plutôt que dans les Maritimes.

Double perspective séduisante que celle-là, la dernière à ce jour d'une série de propositions que l'on s'échange de part et d'autre du Saint-Laurent, et de part et d'autre de l'Outaouais.

Depuis des années, MIL Davie, propriété à part entière du Québec, par l'entremise de la SGF, lutte pour sa survie. Les gouvernements y ont englouti des centaines de millions. Elle a besoin de contrats intérieurs

Ah, ces
bateaux
qu'on monte
et démonte,
au gré des
marées, des
saisons et de
l'humeur des
électeurs!

maires pour lui permettre d'assurer sa conversion de chantier naval militaire à civil, notamment pour la construction de pétroliers ou de vraquiers. En attendant, le carnet de commandes est vide et, en dépit des sacrifices des travailleurs, le chantier est en train de se vider. M. Garon ne cesse de tirer à boulets rouges sur le gouvernement fédéral, l'ancien et le nouveau, qui gaverait les Maritimes et l'Ouest du Canada, au détriment du plus vieux et, désormais, seul grand chantier maritime sur le Saint-Laurent. En février dernier, le chef péquiste a fait miroiter à MIL Davie la construction à Lévis-Lauzon des brise-glaces et des navires garde-côtières dont le futur État aura besoin. «Dans un Québec souverain, dit M. Parizeau, ce chantier sera le seul du pays et on fera tout pour sa survie; nous en aurons grandement besoin pour construire les équipements navals nécessaires par le retrait du fédéral.»

Plan de survie à court terme; plan d'affaires à long terme incluant l'aide financière des gouvernements, pour la dernière fois assure-t-on, la balle se promène de Québec à Ottawa sans arrêt. Les retards sont dus au fédéral, s'insurge le ministre québécois Gérard Tremblay, en réponse au député Garon, pour qui Québec peut agir seul pour sauver des milliers d'emplois et les 150 millions de dollars de retombées économiques en cause. Ottawa laisse entendre que MIL Davie devra attendre que l'on complète l'examen de la politique de défense, vers la fin de l'année.

Si tel est le cas, le chantier sera alors désert, en cale sèche. Entre-temps, l'échéance électorale transforme, cela va de soi, MIL Davie en chantier... électoral. Le PQ raffine l'alternative d'une liaison maritime rapide Gaspésie-Îles. Faisant campagne auprès des Madelinots inquiets, hier, M. Parizeau a repris à son compte le projet de consortium lancé par M. Johnson, mais il n'y voit pas la nécessité d'un apport fédéral. Le chef péquiste fait même un pied de nez à Ottawa, disant que son gouvernement prendrait les devants seul dans ce dossier. Il en appelle à la solidarité des Madelinots avec l'ensemble des Québécois. Il conclut que si M. Johnson et lui sont d'accord, la solution n'est pas loin. Peut-être. Puissante arme, merveilleux incitatif que cette échéance imminente. Ah, ces bateaux qu'on monte et démonte, au gré des marées, des saisons et de l'humeur des électeurs!

Un institut pour Montmagny

Saint-Georges-de-Beauce (PC) — Un institut de formation en implantologie dentaire ouvrira ses portes cet automne à Montmagny. L'Institut canadien d'implantologie représente un investissement majeur de trois millions \$. Le centre, le premier du genre au Canada, offrira aux professionnels de la santé dentaire une formation de pointe en implantologie et un soutien technique pour le traitement de leurs patients. On évalue à près de 40 millions le nombre d'Américains totalement ou partiellement édentés qui pourraient bénéficier de cette technologie.

Dans le cadre de la campagne électorale

La cour aux régions

Des fonds de placement, c'est bien,
mais les régions veulent avant tout être entendues

En période électorale, les différentes régions du Québec constituent un enjeu important pour les partis qui se disputent la faveur de l'électorat. Il devient alors important pour les politiciens de tendre des perches à cet électorat souvent laissé à lui-même lorsque le gouvernement est formé. La semaine dernière, le Parti québécois promettait la création d'un fonds d'investissement régional privé auquel participerait un gouvernement péquiste. Cependant, divers instruments existent déjà qui veulent assurer le développement en région. Qu'en est-il au juste?

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Amasser des fonds pour développer les régions, c'est important, mais la priorité doit être accordée à la recherche. On ne transforme rien chez nous. Dans certains cas, il y a des fonds mais qui ne servent pas à grand chose parce qu'il n'y a pas de projets.

C'est en substance en ces termes que le maire de Mont-Laurier, Jacques Brisebois, qui siège également au conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, réagissait à la promesse du Parti québécois.

Par ailleurs, poursuit M. Brisebois, dès que le prochain gouvernement sera élu, il faudra s'entendre sur ce que c'est qu'une région. Est-ce une municipalité régionale de comté, est-ce une région administrative, est-ce une unité administrative. Ces unités administratives, comme on les appelle, sont présentement différentes selon chaque ministère, rappelle-t-il.

Quel que soit le parti qui gagnera les prochaines élections, les municipalités du Québec souhaitent que l'inévitable décentralisation des pouvoirs de Québec vers les instances municipales se fasse selon le processus mis en place en mai dernier avec le gouvernement libéral.

Elle souhaite ainsi avoir un mot à dire sur la façon dont les pouvoirs seront transférés, notamment en matière de fiscalité.

Pas question de revivre un transfert de responsabilités sans transfert de fiscalité, comme cela a été le cas récemment, par la loi 145, sous la direction de M. Claude Ryan, au ministère de Affaires municipales du Québec, de dire M. Brisebois.

Aussi, la promesse du Parti québécois de décentraliser les pouvoirs vers les régions et de créer des fonds d'investissements régionaux, rejoint certains objectifs déjà fixés tant par les municipalités régionales de comté que par les municipalités.

Mais, dans les coulisses des pouvoirs municipaux et régionaux du Québec, on prend déjà pour acquis que dès la première année de pouvoir du prochain gouvernement, on assistera à un autre transfert important des responsabilités vers les municipalités.

Aussi, dans l'une des dix questions que l'Union des municipalités du Québec adresse aux partis politiques en vue des élections provinciales de 1994, on retrouve la suivante: si vous accédez au pouvoir, entendez-vous confirmer l'existence de diverses structures mises sur pied au cours des cinq dernières années?

Pas plus tard que la semaine dernière, le chef du Parti québécois Jacques Parizeau, de passage à East Angus, faisait état de l'engagement péquiste à créer des fonds d'investissements régionaux, semblables à ceux encouragés par le Fonds de solidarité de la FTQ. Le PQ propose la mise sur pied de fonds régionaux privés auxquels le gouvernement du Québec accorderait une contribution.

Mais cette formule est déjà largement utilisée dans les municipalités régionales de comtés, dit-on du côté de l'Union des municipalités régionales de comtés du Québec.

Ainsi, des fonds d'investissement de capital de risque, appelés SOLIDE, ont été créés depuis 1991 en coopération avec le Fonds de solidarité de la FTQ. Depuis 1992, des SOLIDE ont été développées dans cinq municipalités régionales de comtés du Québec.

En Abitibi, la création d'une SOLIDE permettra la création de 300 emplois, dit-on, du côté de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec. Au moins quinze autres SOLIDE sont en phase de formation dans d'autres régions.

Egalement, depuis l'automne dernier, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gérard Tremblay, a mis sur pied un programme de subventions offrant un investissement de 100 000 \$ pour chaque tranche de 100 000 \$ rassemblée dans un fonds d'investissements locaux.

Cette somme peut être investie dans une SOLIDE ou dans un autre projet de relance soumis par un regroupement local. Les sommes ainsi fournies par le gouvernement du Québec sont des subven-

Vallée de la Matapédia

Bisbille dans le bois

Des transporteurs forestiers tentent
d'améliorer leur sort

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Une vingtaine de transporteurs forestiers de la vallée de la Matapédia sont sans travail depuis qu'ils ont décidé de tenir tête à leur employeur sur une litigieuse question de tarifs et de sécurité routière. Ils accusent maintenant Gilles Bérubé, propriétaire des quatre scieries du groupe Cédrico, d'être un «dictateur de la forêt».

Ces camionneurs, qui font partie de l'Association des transporteurs forestiers de la région 01, sont en conflit ouvert avec Gilles Bérubé, propriétaire des trois scieries du groupe Cédrico. Les camionneurs revendiquent un réajustement salarial et s'objectent au transport de chargements excédant 45 tonnes, ce que M. Bérubé semble refuser.

«Cédrico nous dit qu'ils n'accepteront pas de chargement en bas de 50 tonnes. C'est leur seuil de rentabilité. Mais les normes légales sur la route sont de 35 tonnes. Quand on se promène en surcharge, c'est un danger public. L'an dernier, il y a eu quelques renversements de camions», dénonce Raymond Bouchard, porte-parole de l'Association des transporteurs forestiers de la région 01, secteur Matapédia.

Autre son de cloche de la part de Gilles Bérubé, dont les quatre scieries de Sainte-Florence, Causapscal, Lac-au-Saumon et Price, près de Mont-Joli, emploient environ 600 personnes. «Les camionneurs ne savent pas de quoi ils parlent. On a un chemin privé qui n'est régi par personne. Si des camions ont versé, ce n'est pas parce qu'ils étaient surchargés», soutient-il. M. Bérubé est d'avis que les demandes des transporteurs forestiers sont injustifiées et il n'entend pas céder.

La semaine dernière, le propriétaire du groupe Cédrico a obtenu une injonction interlocutoire contre l'Association des transporteurs forestiers de la région 01, qui avaient décidé de boycotter les scieries de Cédrico, en plus de faire le guet aux abords des scieries pour empêcher le transport du bois. Des actions qui menaçaient l'employeur d'une pénurie de bois, mais plus maintenant.

M. Bérubé confirmait hier que son groupe a décidé de se débrouiller sans l'aide des camionneurs mécontents. «Ils ne savent même plus pourquoi ils font la grève.



L'Association des transporteurs forestiers de la région 01 est engagée dans une dure bataille.

ve. De toute façon, je n'ai plus rien à leur offrir. Avec cette guerre, on s'est acheté nos camions et on fera notre transport nous-même. Il n'y aura pas de réajustement», tranche-t-il. Tout au plus, M. Bérubé prévoit recourir aux services de camionneurs sous-traitants à l'occasion. Selon les informations recueillies à l'Association des transporteurs forestiers, le groupe Cédrico contrôlerait 80 % des ressources forestières de la région. Les transporteurs forestiers de l'Association, qui ne sont pas liés par une convention collective, craignent de se retrouver dans une mauvaise posture, eux qui accusent Gilles Bérubé de conserver «une liste noire des mauvais garnements avec qui il ne veut pas travailler».

La décision de Gilles Bérubé ne surprend pas Raymond Bouchard. «M. Bérubé a un gros problème, il s'entête à ne pas reconnaître l'association. Il désire la briser et il ne s'en cache pas», accuse Bouchard. La création de l'Association des transporteurs forestiers de la région 01, en juin dernier, coïncidait avec le début du conflit. «On s'est

associé au moment où le groupe Cédrico annonçait des baisses de prix pour les camionneurs», se rappelle Raymond Bouchard. Au cours d'une entrevue téléphonique, M. Bérubé a affirmé qu'il préférerait négocier avec les camionneurs sur une base individuelle.

L'Association nationale des camionneurs artisans appuie les transporteurs de la vallée de la Matapédia. Les tarifs établis en 1982 sont aujourd'hui désuets, estime Clément Bélanger. «On sait qu'actuellement, le bois de main d'œuvre se vend plus cher. Les propriétaires de scieries font des revenus, mais les camionneurs n'en profitent pas», lance-t-il. Le président de l'Association a d'ailleurs demandé une révision des taux à la Commission de transports du Québec. Une cause qui sera vraisemblablement entendue cet automne.

Mais pour l'instant, la vingtaine de camionneurs qui traitaient avec Gilles Bérubé sont sans travail. «Ils sont vraiment mal pris financièrement. Ils sont en train de tout perdre», déplore Clément Bélanger.

Bois d'oeuvre

Les producteurs québécois attendent un signe de Washington

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les exportateurs québécois sont soulagés de la victoire qu'ils ont remportée contre les Américains dans la guerre du bois d'œuvre résineux, mais ils attendent le remboursement des sommes dues avec impatience.

Un comité de contestation extraordinaire, constitué conformément à l'Accord de libre-échange canado-américain, tranchait définitivement le litige la semaine dernière. Après huit années de querelles avec les Américains, les exportateurs canadiens et québécois de pin, d'épinette et de sapin n'auront plus à payer un tarif douanier de 6,5 %.

En vertu de cette décision, Washington devra rembourser les 800 millions \$ perçus en droits et intérêts depuis 1991. Pour leur part, les exportateurs québécois toucheront 125 millions \$.

«C'est une décision énorme pour les producteurs de bois», a commenté Gaston Déry, p.-d.g. de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ). «Ça démontre qu'on est capable d'entretenir des relations d'affaires avec les américains sans pour autant toujours être perdant», estime-t-il.

Les produits forestiers Tembec, qui compte 11 scieries en Ontario et au Québec, attend toujours le remboursement de Washington. «Nous serons éventuellement remboursés, mais l'information officielle en provenance du département du commerce américain ne nous est pas encore parvenue», explique Jocelyn Gilbert, directeur des ventes chez Tembec. L'entreprise ne dévoile donc pas encore l'utilisation qu'elle fera de ces rentrées de fonds.

La décision du comité de contestation extraordinaire rendue publique le 3 août dernier a d'autant plus d'impact que les États-Unis représentent le premier partenaire d'échange économique du Canada en matière de bois d'œuvre. La moitié des exportations canadiennes de bois d'œuvre se dirigent au pays de l'Oncle Sam. Au Canada, cette industrie génère un chiffre d'affaires annuel de deux milliards \$. Elle emploie 25 000 personnes au Québec.

«Les gens ne s'imaginent pas l'importance du monde du sciage au Québec, soutient Gaston Déry. La foresterie fait vivre plus de 100 municipalités. Dans presque toutes les petites villes de la province, il y a une scierie. Ces argent vont nécessairement venir renforcer la structure économique régionale du Québec».

Selon Gaston Déry, l'abolition du tarif douanier sur les exportations de bois d'œuvre va consolider la place des scieries dans l'économie québécoise. «La demande pour le bois d'œuvre québécois est très grande. Les scieries marchent déjà à pleine capacité et elles ont des retombées économiques importantes. Les scieurs vont en profiter pour rembourser les dettes contractées pendant la récession et réinvestir dans leur scierie pour être à la fine pointe de la technologie et demeurer des leaders sur le plan mondial.»

L'AMBSQ rendra prochainement publique une étude sur les impacts de la décision du comité extraordinaire, afin d'établir un profil socio-économique de l'industrie du sciage et des investissements qui seront réalisés au Québec à la suite de cette décision.

MIDLAND
WALWYN
LE SENS DES VALEURS
"WELUE CHIPM"

10,05%* **10 ans garanti**
Minimum 5 000 \$
*taux sujet à changement

ROBERT MARTEL
(514) 846-2651
ROGER MARTEL
(514) 846-3576

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
4,90 1986,10	+18,26 4205,08	+11,00 3766,76	-0,15 72,70	-0,35 378,30

EN BREF

ÉLAINE PHÉNIX À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Le président et chef de la direction de la Bourse de Montréal, M. Gerald A. Lacoste, annonce la nomination de madame Elaine C. Phénix à titre de première vice-présidente, Actions de la Bourse de Montréal. Ce poste nouvellement créé vise à intensifier la croissance du marché des actions. Madame Phénix occupait depuis 1986 le poste de première vice-présidente au service de la Syndication chez LévesqueBeaubien Geoffrion inc. En 1991, Elaine C. Phénix a été présidente du Comité consultatif sur les institutions financières sous la direction de la Ministre déléguée aux Finances du gouvernement du Québec. Elle a également été présidente du Conseil de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (Section Québec) en 1987 et 1988 et membre du Comité de direction à l'échelle nationale de cette même association en 1989 et 1990. Elaine C. Phénix est Fellow de l'Institut canadien des courtiers en valeurs mobilières et gouverneur de la Jeune chambre de commerce de Montréal.

ROGERS: CHIFFRE D'AFFAIRES DE 380,1 MILLIONS

Toronto (PC) — Rogers Communications inc. a réalisé un chiffre d'affaires de 380,1 millions \$ au dernier trimestre clos le 30 juin et un bénéfice d'exploitation avant dépréciation et amortissement de 145,2 millions \$. La perte nette pour le trimestre s'est établie 33,6 millions \$. Pour les six premiers mois de l'année, Rogers affiche un chiffre d'affaires de 729,8 millions \$, en hausse de 14,1 pour cent sur les 639,6 millions \$ de la période correspondante de 1993. La perte nette du semestre atteint 72,454 millions \$ contre 92,986 millions \$ pour les six premiers mois de l'an passé.

QUEBECOR VEUT ACHETER DARTMOUTH FREE PRESS

(PC) — Imprimeries Quebecor inc. vient de signer une lettre d'intention portant sur l'acquisition des actifs de Dartmouth Free Press. Cet atelier de Dartmouth en Nouvelle-Écosse se spécialise dans l'impression d'encarts publicitaires et de livres sur presses rotatives. Il emploie une trentaine de personnes. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. Cette acquisition permettra à Imprimeries Quebecor d'accroître sa présence dans les Maritimes où elle possède déjà un atelier à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Imprimeries Quebecor est le premier imprimeur commercial au Canada et le deuxième en Amérique du Nord.



FRANÇOIS R. BOUCHY-PICON

La Compagnie Trust Royal est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur François R. Bouchy-Picon au poste de vice-président, Québec, Service des titres et des valeurs internationales. Monsieur Bouchy-Picon est responsable du développement et du service à la clientèle québécoise de garde de valeurs institutionnelles ainsi que de caisses de retraite. Le Trust Royal sert une clientèle institutionnelle au Canada et dans 45 pays au monde.

Né à Neuilly/Seine, en France, le 2 avril 1945, M. Bouchy-Picon est lauréat en Administration des affaires du College of Commerce of Newcastle/Tyne (G.B.) et détenteur d'un certificat de l'Université de Cambridge (G.B.). Il s'est joint au Trust Royal en 1987 à titre de directeur général. Expansion des affaires institutionnelles.

Il a été nommé à son poste actuel en mai 1994. M. Bouchy-Picon est administrateur professionnel et «Fellow» de l'Institut des secrétaires et administrateurs agréés, et il est également membre de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec.

Le Service des titres et des valeurs internationales du Trust Royal offre des services nationaux et internationaux de fiducie et de garde des valeurs et des services connexes aux caisses de retraite, fonds de placement, institutions financières étrangères et autres investisseurs institutionnels.

Selon une étude du Conference Board

La faiblesse du dollar renforce le tourisme au Canada

Ottawa (PC) — Tout indique que l'industrie touristique connaîtra un été chaud, cette année.

Le Conference Board a révélé hier que le taux d'occupation dans les hôtels devrait connaître une hausse substantielle, cette année, grâce à la faiblesse du dollar qui incite les Canadiens à passer leurs vacances à domicile et qui attire les touristes étrangers.

L'organisme économique a lancé ces prévisions dans un rapport démontrant que les Canadiens ont consacré une part un peu plus grande de leur budget à voyager, en 1993, mais ont alors favorisé les destinations américaines aux paysages canadiens.

Le Conference Board a précisé que les Canadiens ont dépensé 12,1 milliards \$ en voyages de plaisir, l'an dernier, contre 11,8 milliards en 1992.

Les dépenses consacrées aux voyages aux États-Unis se sont éle-

vées à 5,5 milliards en 93, tandis que 4,3 milliards furent dépensés au Canada et qu'une tranche de 2,3 milliards a été consacrée aux voyages dans les autres pays du monde.

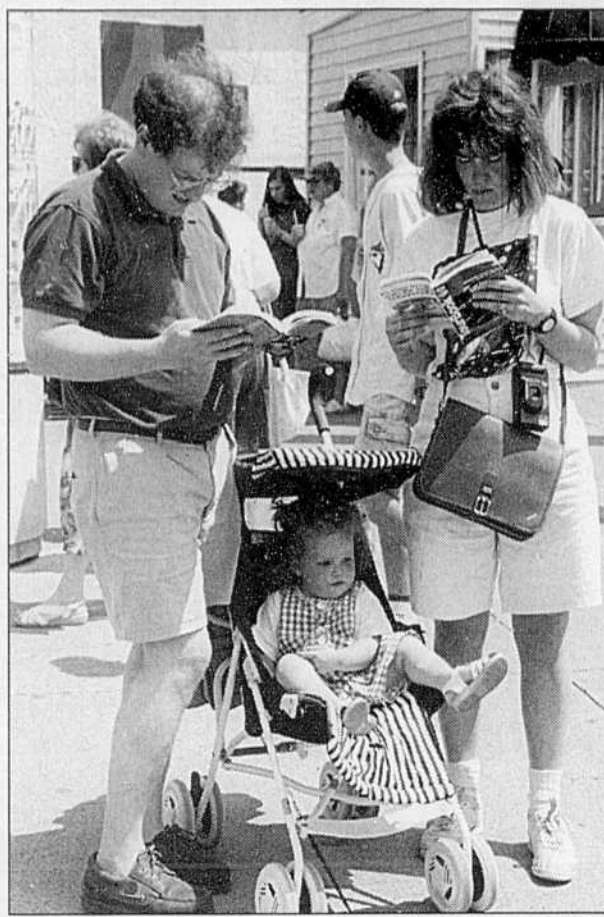
La valeur à la baisse du dollar canadien a contribué à un déclin d'un pour cent des dépenses de voyage vers les États-Unis, en 1993, souligne David Redekop, directeur de l'Institut canadien de recherche en tourisme.

Durant la même période, les dépenses de cet ordre ont augmenté de 4,7 % sur les voyages au Canada et de 11 pour cent dans les pays étrangers autres que les États-Unis.

«Les dépenses en voyages de plaisir devraient connaître une nouvelle hausse, cette année, en raison de la faiblesse de notre dollar», explique M. Redekop.

Ce dernier prévoit que les industries de la restauration et de l'hébergement devraient connaître une croissance de 3 % de leur chiffre d'affaires, cette année, et une autre hausse légèrement supérieure, en 1995.

Malgré tout, ce n'est qu'en 1996 que cette industrie atteindra de nouveaux niveaux qu'elle avait atteints en 1990, avant le début de la récession.



Un été chaud sous le signe d'une devise faible.

PHOTO JACQUES GRENIER

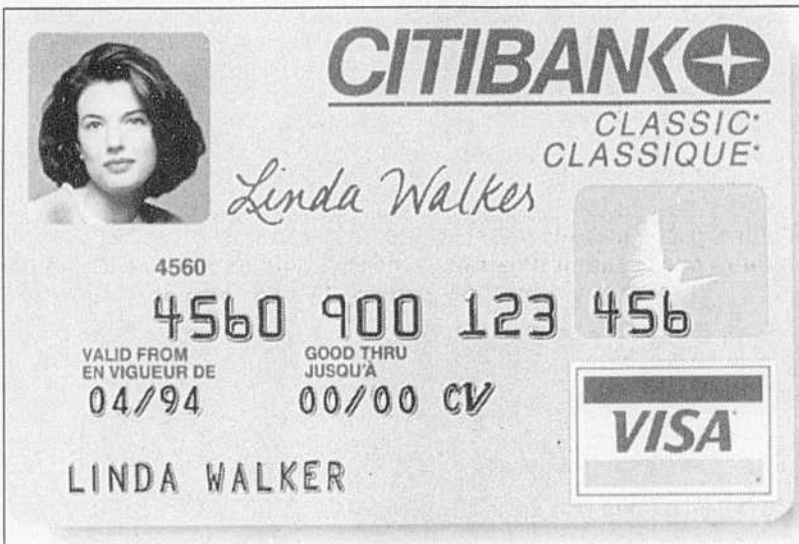
Citibank lance sa carte de crédit avec photo

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Citibank Canada, filiale de Citicorp, premier groupe bancaire aux États-Unis, vient de lancer au pays une carte de crédit arborant la photo du titulaire, une mesure destinée à contrer les fraudes et, pour cette banque, à se distinguer de la concurrence.

Joueur mineur dans le domaine bancaire au Canada, Citibank est la première banque au monde à avoir proposé à ses clients, selon Thomas W. Jones, un porte-parole de l'institution financière, d'orner leur carte de crédit de leur photo afin de compliquer l'utilisation frauduleuse de cet instrument financier. C'est la première fois au Canada qu'une banque offre une telle possibilité. Citibank a lancé cette carte dans quinze pays.

À l'heure actuelle, quelque deux millions de ces «photo-cartes» sont utilisées aux États-Unis. M. Jones n'a pas voulu révéler combien de cartes de crédit la Citibank avait émises au Canada, indiquant qu'il s'agissait là d'une information privée («proprietary information»). La banque américaine est présente dans le marché des cartes de crédit au Canada depuis 1987.



Citibank a lancé sa première carte de crédit avec photo en avril 1992. «Dès le mois de novembre, la banque constatait que la photo-carte et d'autres mesures antifraude avaient contribué à une baisse de 67 % du nombre de fraudes dans le marché new-yorkais.»

Parmi les autres mesures employées par Citibank pour réduire les risques de fraude, on note un «programme d'activation des cartes de crédit»: toute nouvelle carte envoyée à un client n'est pas utilisable avant que le client n'appelle la compagnie pour confirmer l'avoir reçue et que son identité ne soit vérifiée. Fini les cartes qui «s'égarent» dans le courrier et se re-

trouvent entre les mains de dépositaires frauduleux.

Selon l'Association des banquiers canadiens, les émetteurs de cartes de crédit ont subi des pertes de 72 à 73 millions de dollars liées à la fraude en 1993, une somme relativement modeste compte tenu des milliards dépensés annuellement avec le plastique.

«Nos pertes liées à la fraude sont en dessous de la moyenne de l'industrie», a mentionné M. Jones.

Pour obtenir une carte avec photo, un service offert sans frais additionnels, le titulaire accole sa photo-passeport sur un formulaire approprié et appose sa signature dans l'espace indiqué. La photo, tout comme la signature, seront emmagasinées sur ordinateur sous forme numérique. Photo et signature pourront être reproduites par la banque à volonté.

Une telle pratique soulève des questions de confidentialité: le fait d'être fiché, photo et signature, même par son institution financière favorite, peut répugner au plus bête des consommateurs. Là-dessus, Citibank ne souffle mot, ni sur les mesures prises pour protéger la vie privée de ses clients.

Les poissonneries tirent profit de la rareté

Halifax (PC) — Les deux plus importantes usines de l'industrie de la pêche des Maritimes font à nouveau des profits même si les réserves de poisson de la côte se sont effondrées.

Privée de la pêche à la morue, à l'aiglefin et autres espèces en voie de disparition, la National Sea Products et la Fishery Products International ont été obligées, pour rester en affaires, de rationaliser leur production et d'importer des poissons pêchés à l'étranger.

Et après avoir perdu des millions de dollars, les deux anciens géants de la mer viennent de renouer avec le profit.

La National Sea, de Lunenburg en Nouvelle-Écosse, a annoncé cette semaine un profit net de 3,7 millions \$ pour les six premiers mois de l'année, presque le double de l'an passé à la même période. Si la compagnie continue sur cette lancée, elle terminera même l'année avec un profit, le premier depuis 1987.

La Fishery Products International, de Saint-Jean, Terre-Neuve, affiche pour sa part un profit de 7 millions \$ pour ce semestre, soit 14 fois plus qu'à la même période en 93.

Les deux entreprises ont fermé des usines, se sont débarrassées de milliers de travailleurs et ont vendu des bateaux pour réussir à demeurer compétitifs en dépit de la crise que traversait le secteur des pêches, et qui a coûté au total 35 000 emplois dans les provinces de l'Atlantique.

«L'avenir de la pêche est sombre, mais nous ne sommes plus vraiment une entreprise de pêche, dit le président de la National Sea, M. Henry Demone. Nous sommes principalement une compagnie de transformation d'aliments congelés qui importe du matériel cru de partout dans le monde.»

Même le président du syndicat des pêcheurs, à Terre-Neuve, croit que l'importation du poisson est une bonne chose et ne nuit pas aux pêcheurs canadiens. Au contraire, dit-il, cela permet de maintenir la présence des Maritimes dans l'industrie en attendant des jours meilleurs.

Air Canada s'approche du seuil de rentabilité

Le transporteur vient de réaliser ses meilleurs résultats depuis quatre ans

LE DEVOIR

Air Canada a réalisé ses meilleurs résultats semestriels depuis quatre ans, s'approchant tout près du seuil de rentabilité.

«Cela fait quatre ans qu'Air Canada n'avait pas entamé le second trimestre avec des résultats foncièrement équivalents au seuil de rentabilité», a souligné Hollis Harris, président d'Air Canada, dans un communiqué émis hier. M. Harris estime que le transporteur est «en bonne voie» d'atteindre le seuil de rentabilité en 1994.

«Les marchés intérieur et international du transport aérien continuent de se raffermir. Nos résultats du deuxième trimestre sont très impressionnants compte tenu du fait que nous avons réussi la transition à un nouveau système de réservations pour les passagers», a-t-il indiqué. Selon lui, «L'amélioration continue du rendement et du trafic prouve clairement que le marché prend du mieux».

Au cours du dernier trimestre clos le 30 juin, Air Canada

a réalisé un bénéfice consolidé de 27 millions \$, ou 22 cents par action, ce qui représente une amélioration de 13 millions \$ par rapport au bénéfice de 14 millions \$, ou 19 cents par action, enregistré en 1993.

Les résultats d'exploitation du deuxième trimestre de 1993 tenaient compte d'une remise de 46 millions \$ de la taxe d'accise fédérale sur le carburant. Abstraction faite de cette remise, le bénéfice du deuxième trimestre de 1994 montre une amélioration de 59 millions \$.

Le bénéfice d'exploitation consolidé s'élève à 61 millions \$, soit une amélioration de 40 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, si l'on ne tient pas compte de l'effet de la remise de la taxe d'accise fédérale sur le carburant de 1993.

Les produits d'exploitation de 966 millions \$ ont progressé de 7 % par suite d'une hausse du trafic passagers non consolidé de 4 % combinée à un rendement par passager-mille payant lui aussi supérieur de 4 %.

Comparativement à 1993, les charges d'exploitation de 905 millions \$ montent de 2 %, abstraction faite de la remise de la taxe d'accise fédérale sur le carburant de 1993, et ce, en dépit d'une augmentation de 7 % de la capacité passagers non consolidée. Le coût unitaire, mesuré en charge d'exploitation par siège-mille offert, régresse de 4 % en regard du deuxième trimestre de 1993.

Pour le semestre clos le 30 juin 1994, le transporteur affiche une perte de 5 millions \$ (la perte atteignait 279 millions \$ en 1993) et un bénéfice d'exploitation de 49 millions \$ (contre une perte d'exploitation de 12 millions en 1993). Les résultats de 1993 tenaient compte de provisions de 144 millions \$ au total englobant des coûts de compression de l'effectif et une diminution de la valeur du placement dans GPA Group plc.

Abstraction faite de ces éléments de mesure que des remises de la taxe d'accise fédérale sur le carburant, le bénéfice net de 1994 constitue une amélioration de 169 millions \$, les résultats d'exploitation progressant pour leur part de 100 millions \$ par rapport à 1993.

M. Hollis a prédit qu'Air Canada allait améliorer ses résultats grâce à une somme de plus de 30 millions \$ découlant de la restructuration prévue du Groupe Gemini.

Solide reprise à travers le pays, prédit la Banque Royale

L'I.-P.-E. et la C.-B. mèneront le bal, le Québec et l'Ontario égaleront la moyenne

PRESSE CANADIENNE

La croissance économique canadienne prend finalement sa vitesse de croisière, deux ans après la fin officielle de la récession.

On assiste à «une reprise solide à travers le pays», a indiqué hier l'économiste en chef de la Banque royale du Canada, M. John McCallum, en présentant les prévisions économiques de la banque.

«Au cours des six premiers mois de l'année, nous avons connu une reprise solide de l'emploi... et les emplois manufacturiers sont de retour», a précisé M. McCallum.

La banque prédit au Canada un taux de croissance de 3,6 % pour 1994 et 4 % pour 1995, une hausse de 2,2 % par rapport à 1993.

L'Île-du-Prince-Édouard dépassera nettement cette moyenne nationale, de même que la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick.

L'économie de la plus petite province canadienne se développera en effet à un rythme moyen de 4,3 % grâce à la mise en chantier du pont devant la relier au continent et au vigoureux développement de ses secteurs primaire et tertiaire.

Celles de ses plus proches rivales croîtront toutes les deux de 4,2 % par an.

Le Québec et l'Ontario égaleront la moyenne nationale, ce qui leur vaudra la troisième place ex-æquo. L'Ontario finira de récupérer les emplois perdus depuis 1989.

Les autres provinces devront se contenter de taux de croissance inférieurs à la moyenne: 3,7 % en Alberta, 3,6 % au Manitoba, 3,4 % en Saskatchewan, 3,2 % en Nouvelle-Écosse et 2 % à Terre-Neuve où le projet Hibernia n'arrivera pas à compenser la crise des pêches.

La banque s'attend aussi à ce que le taux de chômage soit à 10,6 % cette année et à 9,9 % en 95, alors qu'il était à 11,2 % en 93.

M. McCallum a toutefois repris un refrain entonné récemment par plusieurs économistes: la croissance serait encore bien meilleure s'il n'y avait pas les énormes déficits gouvernementaux et l'insécurité politique au Québec.



SNC-LAVALIN

Avis de dividende

Le conseil d'administration de la société Groupe SNC-Lavalin inc. a déclaré un dividende trimestriel de sept cents (0,07 \$) l'action quant aux actions à droit de vote subalterne de catégorie A en cours et aux actions de catégorie B en cours de la société, payable le 2 septembre 1994 aux actionnaires inscrits aux registres de la société à la fermeture des bureaux le 19 août 1994.

Par ordre du conseil d'administration
Y. Laverdière
Secrétaire

Montréal (Québec)
Le 5 août 1994

Groupe SNC-LAVALIN inc.



QUÉBEC-TELEPHONE

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 1^{er} octobre 1994 aux actionnaires inscrits le 1^{er} septembre 1994.

Actions privilégiées, 5 % : un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Actions privilégiées, 4 1/4 %, série 1965 : un dividende trimestriel de 23 1/4 cents par action.

Actions privilégiées, 7 1/4 %, série 1973 : un dividende trimestriel de 38 1/4 cents par action.

Actions ordinaires : un dividende trimestriel de 31 cents par action.

Par ordre du Conseil d'administration
Ghislain Bouchard
Secrétaire

Rimouski, Québec
Le 5 août 1994

Donnez l'espoir
qui fait vivre.

LA FONDATION CANADIENNE
DU REIN

ÉCONOMIE

ÉTATS-UNIS

Kidder Peabody: pertes avant impôt de 50 à 60 millions en juillet

Washington (AFP) — Kidder Peabody, la filiale de courtage financier du groupe General Electric, a essuyé une perte avant impôt de 50 à 60 millions de dollars en juillet, la plus lourde de l'histoire de la firme, rapporte mercredi le *Wall Street Journal* en citant des responsables de cette société.

Cette perte, qui provient surtout des activités en obligations garanties par des prêts immobiliers, reflète la crise à laquelle font face ces instruments financiers, soulignent des analystes et des courtiers cités par le quotidien.

Kidder Peabody n'a pu lever que 500 millions de dollars en juillet en plaçant des obligations garanties sur des financements immobiliers, comparé à 7,07 milliards un an auparavant, selon la firme Securities Data CO.

Ces mauvaises performances, pires que celles de l'ensemble des autres firmes du secteur selon le WSJ, est un signe que Kidder, Peabody continue à faire face à de sérieuses difficultés financières alors que la société se débat dans un scandale sur le courtage des obligations.

En avril dernier, Kidder Peabody a congédié Joseph Jett, son ancien responsable pour le courtage des bonds du Trésor. Elle l'accuse d'avoir fait ressortir 350 millions de dollars de bénéfices fictifs pour masquer des pertes de quelque 85 millions de dollars au cours d'une période de deux ans et demi.

Un rapport interne de la firme préparé par un expert indépendant, Gary Lynch, ancien haut responsable des services fédéraux de réglementation, publié la semaine dernière, a conclu que M. Jett était seul responsable de cette malversation tout en soulignant l'insuffisante supervision de la société.

Un porte-parole de Kidder Peabody s'est refusé à tout commentaire sur la perte de juillet en soulignant que la société n'était pas cotée en bourse et n'avait de ce fait aucune obligation de publier ses résultats financiers. Seule la holding General Electric (GE) publie des résultats consolidés, a-t-il ajouté. Les services de presse de GE se sont également refusés à tout commentaire, renvoyant au porte parole de Kidder Peabody.

SI VOUS NE SUPPORTEZ PLUS LA MISÈRE
SOUTENEZ-NOUS



Centraide

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

La compagnie acadienne qui s'est installée en Gaspésie pour fabriquer des appareils de loterie vidéo a choisi une compagnie des Basses-Laurentides pour faire le montage des cartes électroniques, c'est-à-dire «le cœur» de ces machines à jeu que la Société des loteries vidéo du Québec se propose d'exploiter dans les bars et une foule d'autres endroits publics.

Spielo Gaming International, qui annonçait récemment la construction d'une usine à Sainte-Anne-des-Monts et l'obtention d'un contrat de 24 millions de dollars pour la fabrication de 4000 appareils de loterie vidéo, a confié un important contrat de sous-traitance à Pcube Electronique pour l'assemblage des cartes élec-

troniques destinées à contrôler tout le système informatique de ces appareils.

L'annonce n'en a été faite qu'hier, bien que le contrat soit signé depuis un certain temps et que les 4000 appareils seront livrés en novembre prochain. Certains ont demandé pourquoi cette annonce était faite maintenant. Aucune raison particulière n'a été donnée, si ce n'est celle de s'assurer que ce qu'on annonce va se réaliser, ce qui permet de soupçonner qu'une telle conférence de presse en pleine campagne électorale ne soit pas une coïncidence.

Cela permettra de créer une cinquantaine d'emplois dans cette entreprise de Thérèse-de-Blainville, qui fut choisie parmi une dizaine de candidates à cause, essentiellement, de la qualité de sa technologie de soudage, qui permet d'augmenter la performance à long terme des appa-

reils dont le coût unitaire d'acquisition pour la Société des loteries est de 6000 dollars.

Ces appareils, dont une centaine a déjà été distribuée dans le réseau de la Société, une filiale de Loto-Québec, dont l'actionnaire est le gouvernement du Québec, offrent une possibilité de quatre jeux différents, une chance sur 300 000 de gagner une mise maximale de 500 dollars. La Société a donné des contrats pour fabriquer 9000 appareils à trois entreprises différentes et a placé un deuxième appel d'offres pour d'autres appareils.

Pour sa part, Spielo, qui avait déjà une usine à Moncton au Nouveau-Brunswick, a triplé sa capacité de production avec son usine de Sainte-Anne-des-Monts, qui offre elle-même du travail à 75 personnes, en plus de créer 235 autres emplois en sous-traitance. Spielo prévoit fa-

briquer cette année 10 000 appareils, qu'elle vend dans sept provinces canadiennes et sur les marchés d'exportation d'Europe et d'Amérique du Sud.

Pour sa part, Pcube produit 20 000 cartes électroniques, selon un procédé de fabrication exclusif, qui en fait un leader sur le marché mondial. Elle a une solide expertise dans la fabrication d'équipements médicaux sophistiqués et d'instruments servant dans les domaines militaire et aérospatial.

Pcube est une filiale de Tecknor Microsystems, une entreprise de Boisbriand qui se spécialise dans la conception d'ordinateurs industriels. Tecknor est à 100 % de propriété québécoise, celle de trois entrepreneurs et investisseurs de la région, dont Pierre McMaster qui est aussi vice-président de Pcube et qui participait à la conférence de presse d'hier.

Sondage de la SHQ et de l'Association des constructeurs

Les acheteurs néophytes dominent le marché

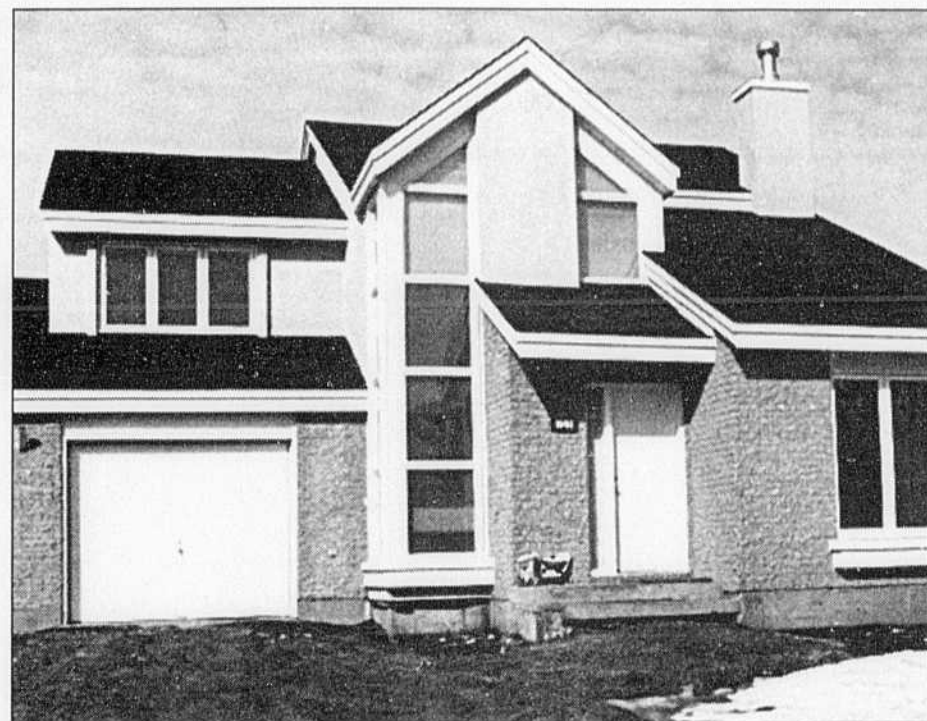


PHOTO ARCHIVES

Les acheteurs de logements neufs ont opté, dans une proportion de 74 % pour la maison unifamiliale.

alors que, chez les acheteurs expérimentés, c'est-à-dire ceux qui possèdent déjà une résidence, moins du tiers faisaient partie de ce groupe d'âge.

Type de ménage et revenu

Les couples avec enfant(s) constituaient 44 pour cent des ménages acheteurs d'habitations neuves tandis que la

part des couples sans enfant était de 36 pour cent. Les personnes seules qui ne représentaient que 14 pour cent des acheteurs formaient néanmoins 30 pour cent des acheteurs de copropriétés.

Près de la moitié des acheteurs de maisons neuves gagnaient moins de 50 000\$. Les nouveaux acheteurs disposaient toutefois de revenus moins élevés que les acheteurs expérimentés; seulement 40 pour cent des acheteurs expérimentés gagnaient moins de 50 000\$ tandis que cette proportion était de 53 pour cent chez les premiers. Les acheteurs optant pour la copropriété se démarquaient également dans la mesure où, chez ces derniers, deux sur trois touchaient un revenu de moins de 50 000\$.

Prix et mise de fonds

Le prix moyen des nouveaux logements était de 101 000\$, soit un niveau similaire à celui de 1992 (99 000\$). Le nouvel acheteur a opté pour une propriété relativement moins coûteuse (90 000\$) que l'acheteur expérimenté (122 000\$). La maison unifamiliale a été achetée à un prix moyen de 105 000\$ tandis que la copropriété se vendait à un prix moyen de 87 000\$. La mise de fonds moyenne était de 60 000\$ chez les acheteurs expérimentés, soit un niveau quatre fois supérieur à celui qui a été observé chez les nouveaux acheteurs.

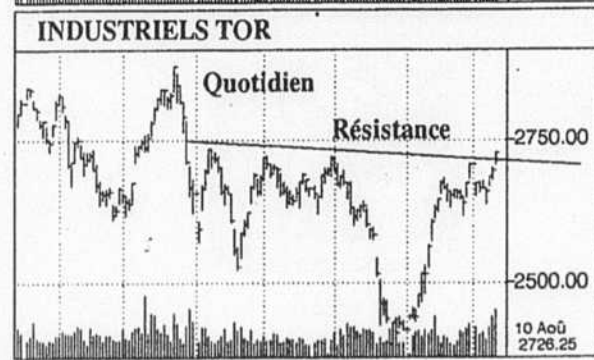
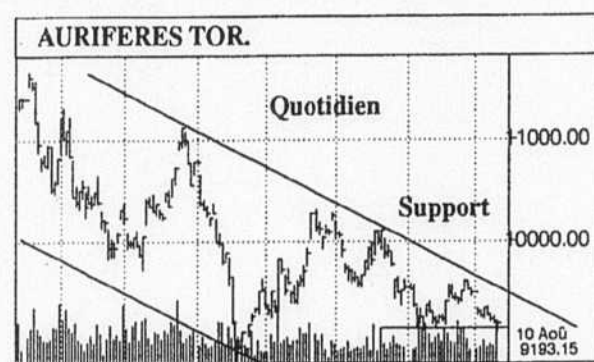
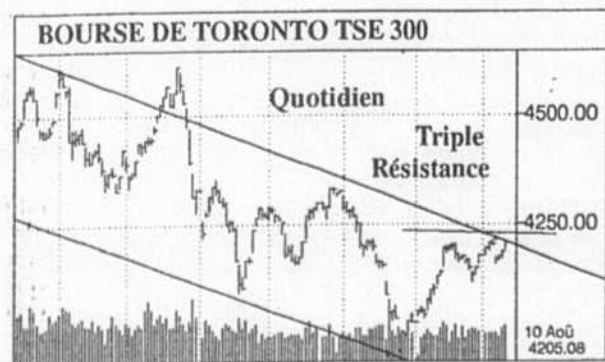
COUP D'OEIL BOURSIER

On y va ou pas?

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Il est encore trop tôt pour déclarer la fin du marché baissier mais la situation s'améliore un peu. A New York, l'indice moyen de tous les titres (NYA) reprend sa tendance haussière à court terme et confirme techniquement du même coup l'interruption de la tendance baissière de 1994. De son côté, le TSE 300 teste à la hausse un triple point de résistance à court terme. Cette tentative de briser sa tendance baissière est provoquée par la poussée de quelques secteurs.

Sur les 14 secteurs de Toronto, les aurifères glissent encore dans leur tendance baissière et menacent un autre point de support. Neuf secteurs montrent des hausses ou des baisses négligeables et conservent ainsi leur statut de titres stables, pouvant s'élancer dans un sens ou dans l'autre. Il faut dire qu'au point actuel, si plusieurs autres secteurs suivent le mouvement aussi, il sera temps d'agir raisonnablement, considérant le mouvement comme une première vague de signaux positifs. Toutefois, on n'y est pas encore. Pour le moment, cinq secteurs effectuent un mouvement intéressant. L'indice industriel traverse à la hausse son point de léthargie horizontal du dernier mois, poussé par Nova Alberta. Northern Telecom et Mitel à son premier pas dans un retour haussier. La plupart des banques participent au regain du secteur à nouveau haussier en provoquant une incursion au-dessus de la tendance baissière de 1994. Les transports avec les lignes aériennes comme détonateur, tentent une sortie à la hausse de leur formation horizontale des six dernières semaines. Finalement, le secteur des communications traverse aussi mais plus timidement sa tendance baissière.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM: Indice du marché	1531	1986.10	+4.90	0.2
XCB: Bancaire	651	2374.17	+28.58	1.2
XCO: Hydrocarbures	84	1511.04	-6.28	-0.4
XCM: Mines et métaux	527	2623.79	-0.64	-0.0
XCF: Produits forestiers	594	2566.35	+13.03	0.5
XCI: Bien d'équipement	972	1937.48	+1.38	0.1
XCU: Services publics	118	1956.97	-4.94	-0.3

BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	37092	4205.08	+18.26	0.4
TSE 35	19386	217.98	+0.93	0.4
Institutions financières	3572	3045.54	+36.35	1.2
Mines et métaux	1512	3907.92	+5.41	0.1
Pétrolières	3555	4680.19	+3.88	0.1
Industrielles	12180	2726.25	+31.26	1.2
Aurifères	6364	9193.15	-7.77	-0.1
Pâtes et papiers	1426	4218.97	+7.87	0.2
Consommation	1673	6394.96	+18.81	0.3
Immobilieres	189	2542.24	+12.21	0.5
Transport	1405	4559.18	+65.42	1.5
Pipelines	1105	3802.84	-41.45	-1.1
Services publics	1141	3442.03	+4.46	0.1
Communications	1436	8566.44	+39.18	0.5
Ventes au détail	382	3611.63	+6.69	0.2
Sociétés de gestion	1146	5081.06	-2.64	-0.1

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	15304	899.01	-3.79	-0.4

MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	25333	3766.76	+11.00	0.3
20 Transports	2496	1603.59	+5.53	0.3
15 Services publics	2860	189.36	+0.79	0.4
65 Dow Jones Composé	30690	1309.07	+4.27	0.3
Composite NYSE	*	254.20	+1.24	0.5
Indice AMEX	*	387.80	+0.92	0.2
S&P 500	*	460.30	+2.38	0.5
NASDAQ	*	728.20	+5.59	0.8

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NOVA CP	5828	13.63	13.00	13.50	+0.50	3.8
TARO INDS LTD	2513	1.34	1.25	1.34	+0.04	3.1
LAC MINERALS LTD	1890	14.63	14.13	14.63	+0.38	2.7
WESTAR GRP RT	1504	0.13	0.12	0.12	-	-
PLACER DOME INC	1225	27.75	27.38	27.63	+0.25	0.9
TVX GOLD CP	1205	7.88	7.50	7.75	+0.13	1.7
STELCO INC A	1042	8.83	8.38	8.50	+0.13	1.6
ADDEX MINING CP	1035	0.45	0.38	0.38	+0.04	2.4
JORDAN PETR LTD	870	10.75	10.75	10.75	-	-
BCE INC	859	46.88	46.50	46.63	+0.13	0.3

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
AIR CANADA	906	7.25	7.00	7.13	+0.25	3.6
TEMBEC INC A	524	11.25	10.88	11.25	+0.38	3.5
NOVA CP	435	13.50	13.00	13.38	+0.38	2.9
BOMBARDIER INC B	352	20.38	19.88	20.00	+0.25	1.3
ROYAL BANK OF CAN	344	29.00	28.25	28.75	+0.38	1.3
CALL-NET ENTR B	330	10.00	10.00	10.00	+0.50	5.3
ALCAN ALUM LTD	327	34.25	33.63	33.88	+0.13	0.4
AIR CANADA WT	229	2.35	2.15	2.15	+0.05	2.4
COL INDS INC B	201	9.25	9.00	9.25	-	-
TVX GOLD CP	190	7.88	7.50	7.63	+0.13	1.7

MONTRÉAL

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NAR RESOURCES LTD	1	0.50	0.50	0.50	+1.00	-200.0
NATIONAL BK S T	3	1.25	1.10	1.10	+0.30	37.5
DALMY'S (CDA) C	*	1.20	1.20	1.20	+0.20	20.0
INTL SEMI-TECH R	101	4.10	4.00	4.10	+0.80	24.2
GENVEST CAPITAL	*	2.00	2.00	2.00	+0.25	14.3
WISE STORES INC A	132	1.89	1.25	1.30	+0.16	14.0
PLEXMAR RES INC	*	0.34	0.34	0.34	+0.04	13.3
INTER-ROCK GOLD	8	0.80	0.70	0.70	+0.10	16.7
YORBEAU RES INC A	6	0.54	0.50	0.54	+0.06	12.5
ACC	1	5.63	5.50	5.63	+0.63	12.6

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CHRYSLER CP	*	64.13	64.13	64.13	+2.63	4.3
TRANSNCA N PR	8	52.50	52.50	52.50	+2.50	5.0
MAGNA INTL INC A	10	53.00	51.00	53.00	+2.00	3.9
NORANDA B PR	1	31.00	31.00	31.00	+1.75	6.0
POTASH CP OF WT	*	25.50	25.50	25.50	+1.50	6.3
POTASH CP OF	80	44.13	44.00	44.00	+1.25	2.9
NAR RESOURCES LTD	1	0.50	0.50	0.50	+1.00	-200.0
NORTH TELECOM LTD	41	46.75	46.00	46.75	+0.88	1.9
INVESTORS GRP INC	*	16.75	16.00	16.63	+0.88	5.6
SNC-LAVALIN GRP A	11	18.63	18.25	18.63	+0.88	5.0

TORONTO

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CDN MANOR INDS	10	0.50	0.50	0.50	+0.14	36.9
TRASK CP LTD	20	2.60	2.10	2.60	+0.60	30.0
GEDDES RES LTD	49	1.00	0.83	1.00	+0.20	25.0
GOLDSTAKE EXPL	10	0.30	0.30	0.30	+0.06	25.0
TRAC INDS INC	29	0.05	0.04	0.05	+0.01	25.0
ACCUGRAPH CP A	209	2.38	1.95	2.38	+0.43	22.1
BRACKNELL CP RV	10	2.90	2.50	2.90	+0.50	20.8
REVENUE WT	25	0.12	0.12	0.12	+0.03	33.3
SPEEDWARE CP INC	3	2.41	2.10	2.20	+0.54	32.5
TRENTON IND INC	36	0.24	0.21	0.21	+0.05	31.3

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MAGNA INTL INC A	466	53.50	50.75	53.13	+2.25	4.4
FAIRFAX FIN	1	53.50	53.50	53.50	+1.50	2.9
LOBLAW COS C PR	1	36.00	35.00	36.00	+1.50	4.3
DIA MET MINERALS A	14	17.00	15.38	16.25	+1.25	8.3
INVESTORS GRP INC	11	17.00	15.75	16.75	+1.25	8.1
NORTH TELECOM LTD	293	46.88	46.00	46.75	+1.00	2.2
SNC-LAVALIN GRP A	3	18.63	18.25	18.63	+1.00	5.7
DIA MET MINERALS B	10	19.50	18.00	18.00	+1.00	5.9
WAGO C PR	1	45.00	45.00	45.00	+1.00	2.3
NEWBRIDGE	294	43.50	42.63	43.25	+0.75	1.8

DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE
Deux heures éducatives qui
pourraient changer votre vie
(514)392-1366

ÉCONOMIE

Selon Libération

Robert Hersant doit trouver un milliard de FF

Paris (AFP) — Le magnat de la presse française, Robert Hersant, doit trouver un milliard de FF (190 millions de dollars) d'ici le 31 décembre 1994 s'il veut éviter le dépôt de bilan de son groupe, a affirmé hier le quotidien Libération.

Robert Hersant est le patron de la Socpresse, maison-mère des quotidiens Le Figaro et France-Soir, ainsi que de nombreux titres régionaux.

Si M. Hersant ne trouve pas cette somme, il «devra déposer le bilan du groupe qu'il a édité depuis quarante ans, et s'en remettre aux juges du tribunal de commerce», croit savoir Libération.

Pour faire face, Robert Hersant devrait poursuivre la vente de ses titres (il a cédé récemment à l'éditeur britannique Emap une dizaine de magazines de loisirs) ou demander un nouveau crédit au Crédit Lyonnais vis-à-vis duquel le groupe de presse est déjà très lourdement endetté, a ajouté Libération.

Toujours d'après ce quotidien, la banque publique pourrait alors «exiger un mandat de vente exclusif concernant la vente du groupe Hersant», puis «céder à qui bon lui semble et au moment décidé par elle».

Le Crédit Lyonnais s'est refusé hier à commenter cette hypothèse. Même silence à la direction du groupe de presse.

Alan Greenspan défend sa politique de lutte préventive contre l'inflation

Washington (AFP) — Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, a défendu hier au Congrès sa politique de lutte préventive contre l'inflation pour assurer une croissance économique durable et maintenir un dollar fort afin d'encourager les placements dans cette devise.

Il n'a donné aucune indication sur les décisions que pourrait prendre le comité de l'open market de la Fed lors de sa prochaine réunion le 16 août.

Citant un nombre de créations d'emplois plus élevé qu'attendu en juillet et d'autres signes possibles de tensions sur les prix, une majorité d'analystes privés s'attendent que la Fed décide, lors de cette réunion, de donner un nouveau tour de vis à sa politique monétaire pour éviter tout risque de dérapage des prix.

La Fed a déjà fait monter le taux interbancaire au jour le jour (Fonds fédéraux) à quatre reprises entre le début février et la mi-mai pour le porter de 3 % à 4,25 %. Elle pourrait décider de le pousser d'un quart de point supplémentaire la semaine prochaine, estiment de nombreux économistes.

Ces resserments de la politique monétaire ont été ouvertement critiqués au Congrès et de façon plus voilée à la Maison-Blanche, où l'on ne cesse de répéter qu'il n'y a pour le moment aucun signe d'accélération de l'inflation.

Répondant à ces critiques, M. Greenspan a indiqué hier que la Fed «n'avait pas d'autre alternative que de considérer le long terme en matière de politique moné-

taire», soulignant que les mesures prises depuis le début de l'année «répondaient surtout à l'évolution attendue de l'économie en 1995 plutôt qu'à la situation en 1994». Il a également affirmé devant la sous-commission des affaires administratives de la Chambre des représentants qu'il «n'y a pas d'incompatibilité entre une croissance maximum de l'emploi à long terme et une inflation basse».

Une politique de prévention de l'inflation permet de maintenir les taux d'intérêt à long terme à des niveaux modérés ou bas, encourageant de ce fait les investissements et l'activité économique, a-t-il ajouté en substance.

Une maîtrise de l'inflation permet également de maintenir un rendement attractif pour les placements dans la monnaie américaine sans devoir augmenter trop fortement les taux d'intérêt à court terme, ce qui serait néfaste à la croissance, a laissé entendre M. Greenspan.

Il a réitéré, comme il l'avait déjà fait à la mi-juillet au Congrès, «l'importance cruciale du fait que le dollar, principale monnaie de référence, soit une devise suffisamment forte et viable pour que les taux de rendement des



Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale: «Pas d'autre alternative que de considérer le long terme.»

actifs libellés en dollars soient jugés suffisamment attractifs pour encourager les investisseurs à les détenir».

M. Greenspan a également reconnu que les outils statistiques mis à la disposition de la Fed étaient imparfaits pour lire l'évolution d'une économie de plus en plus complexe mais restait néanmoins suffisamment fiables pour déterminer la direction de la politique monétaire.

Pour compenser les lacunes et les imprécisions de certains chiffres publiés par le gouvernement, M. Greenspan a indiqué que la Fed pouvait traiter «plus intensivement les informations émanant des marchés à terme (...) pour améliorer l'interprétation des données économiques».

Il a également souligné que les marchés des produits dérivés offraient «de nouvelles jauges potentielles aux Banques centrales pour mesurer le sentiment des marchés concernant les mouvements futurs des taux d'intérêt, des cours des actions, des taux de change et des cours des matières premières».

M. Greenspan a enfin souligné qu'il devenait «de plus en plus évident qu'aucun instrument ne nous permet de mettre la politique monétaire en pilote automatique».

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

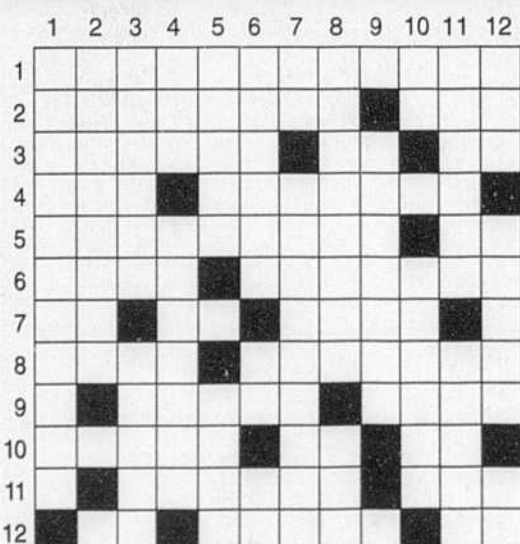
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.

3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-039025-916, BANQUE NATIONALE DU CANADA, Partie demanderesse, -vs- ANDRÉ LANGLOIS, Partie défenderesse. Le 23ème jour d'août 1994, à 10h30, au 563, JEAN BAPTISTE TOUPIN, ST-EUSTACHE, QC, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: ANDRÉ LANGLOIS, saisi en cette cause, consistant en: 1. Voyageur Plymouth, de couleur beige, # de série: 2P4F5H1G2FR20775; 1. téléviseur couleur 14", de marque Simpson et accessoires; 1. vidéo VHS de marque Magnavox et accessoires; et autres... Condition: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: FRANK ALBERTSON, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9667, ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Dermite due aux rayons X.
- 2- Infidélité. — Étang.
- 3- Du nord. — Volt-ampère. — Avalé.
- 4- Époque. — Variété d'opale.
- 5- Férons un latis. — Éminence.
- 6- Ouverture pour l'eau du moulin. — Celui de qui l'on descend.
- 7- Lui. — Déchiffre. — Légume.
- 8- Isolé. — Récepteur de cuisine.
- 9- Tirailleur algérien. — Régimber.
- 10- Piéliciter. — Issu. — Antimoine.
- 11- Orient. — Ils.
- 12- Cube. — Relatif à la mer Egée. — Ferrure.

VERTICALEMENT

- 1- Propre à Rabelais.
- 2- Charmant.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-27-008330-935, PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour la créance du procureur général, PARTIE DEMANDERESSE, -vs- LAROCHE, MARC, PARTIE DEFENDERESSE, AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice, en vertu d'un bref d'exécution, le 23 août 1994, à 10h00, au 4 rue Cantin, #1, à Ste-Rose, Laval. Lesdits biens consistent en: 1 camion Chevrolet 1500, 1989. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. MARTIN THEROUX, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 188 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9, Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette ce 3 août 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-000675-926, PIRAL INC., PARTIE DEMANDERESSE DEFENDERESSE RECONVENTIONNELLE, -vs- DAME BEATRICE LAVOIE, PARTIE DEFENDERESSE DEMANDERESSE RECONVENTIONNELLE, AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice, en vertu d'un bref d'exécution, le 23 août 1994, à 16h00, au 21 Philippe-Goulet, à Repentigny. Lesdits biens consistent en: 1. automobile Honda Accord, 1. téléviseur couleur Goldstar; 1. causeuse et 2 fauteuils; 1. meuble Audio Video; 1 piano droit; 1 petit vaisselier antique (2 portes vitrées). Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 188 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9, Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette ce 3 août 1994.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-002332-943, C.S.S.T., Saisissant VS PACTORIS INC./CHARLY'S DELI, Saisi: Le 22 août 1994, à 12h30, à la place d'affaires du saisi, au 7660 boul. Newman, en la ville de LaSalle, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du saisi, en cette cause: coffret: imprimante et fax Canon & acc.; Frigidaire à bière, 4 portes; machine à glace et à café; 2. Intenseurs MKE et Moffat, four à pizza Balmes Prodes, poêle 10 ronds, Garland 2 distributeurs à boisson gazeuse Coke, manuelle, et

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUFORT, COUR PROVINCIALE, NO: 760-02-001314-934, DANIEL, SULLIVAN, Partie demanderesse, -vs- RICHARD CARRIERE, Partie défenderesse. Le 25ème jour de août 1994, à 10h00, au 30, DE LA MONTAGNE, CALUMET, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: RICHARD CARRIERE, saisi en cette cause, consistant en: 1 CAMION MAZDA BLEU B 2200, immatriculé DDZ 574 & accessoires; différentes batteries, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gaucher, huissier du district de Terrebonne, (514)465-4650, GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

PRENEZ AVIS que la clôture de l'inventaire des biens de Feu Paul-Bernard Roy, en son vivant domicilié au 560, boulevard St-Laurent, app. 417, Longueuil, Qc, peut être consultée au bureau de Me Claude Beaugard, notaire, 10 rue St-Jacques, #804, Montréal, Qc. Montréal, le 9 août 1994. Me Claude Beaugard, notaire (tél: 84-2365).

Avis public

Service du greffe Règlement

Avis public est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 7 juin 1994, a adopté le règlement suivant:

94-021 - Règlement autorisant un emprunt de 5 639 350,82 \$ pour dépenses en capital.

Le point 2.2 de l'annexe A

de ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, le 4 août 1994, au montant de 560 905,82 \$.

Montréal, le 11 août 1994

Le greffier,

Léon Laberge

Montréal, le 11 août 1994

Le greffier,

Léon Laberge

Montréal, le 11 août 1994

Le greffier,

Léon Laberge

Montréal, le 11 août 1994

Le greffier,

Léon Laberge

Montréal, le 11 août 1994

Le greffier,

Léon Laberge

PRENEZ AVIS de l'inscription dans le Registre des droits personnels et réels mobiliers sous le numéro 94-0085642-0001 de la clôture de l'inventaire de la succession de feu Dame OLGA WAXMAN-SALTSMAN, domiciliée au 5370 MacDonal, app. 308, Montréal, Québec, H3X 2W4. Ledit inventaire peut être consulté par les intéressés au bureau du Notaire Sander J. Abrahams, 555 boul. René-Lévesque ouest, suite 1420, Montréal, Québec, H2Z 1B1. No de tél: (514)878-9133.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE GASPÉ, NO: 110-02-00060-940, COUR SUPÉRIEURE, Percé, le 8 août 1994, Jocelyne Côté, greffière Association des capitaines propriétaires de la Gaspésie Inc., Partie demanderesse c. Luc Beausoleil, Partie défenderesse

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-006878-941, Centre du Camion Signal Ford Inc., Partie demanderesse, -vs- 3095-9514 Québec Inc., Partie défenderesse. Le 23ème jour d'août 1994, à 12h40, au 360, Ruisseau St-Jean Sud, St-Roch de l'Île d'Orléans, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: 3095-9514 Québec Inc., saisi en cette cause, consistant en: 1 camion Ford F-600 370-2V # série 1F0N60H9FV3A52282, # plaque LB7382, avec une boîte blanche 5 Trans et lift truck et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Yvon Fraser huissier du district de Longueuil, (514)465-4650, GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-002281-933, 175182, Canada Inc., Partie demanderesse, -vs- Pierre Guérin, Partie défenderesse. Le 23ème jour d'août 1994, à 10h00, au 491, des Cascades, Ste-Catherine, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Pierre Guérin, saisi en cette cause, consistant en: 1 système de son comprenant 1 tape deck TC-WR570 JX-PRO Sony, 1 receiver FM ST-AV570 DBP Sony, 1 Compact Disc Player Cop-3315 à 5 disques, Sony, 2 haut-parleurs Technics, 2 haut-parleurs Castle et acc.; 1 télévision couleur Sony Multichannel TV Sound 21" et acc.; 1 vidéo stéréo SONY-HF 100 Sony et acc.; divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gaucher, huissier du district de Longueuil, (514)465-4650, GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-05-010663-936, COUR SUPÉRIEURE, PRESENT, GREFFIER ADJ. A.G.T. PHOTOMOUNT CO. (AGT) Partie demanderesse c. 2628-6773 QUÉBEC INC., Partie défenderesse

ORDRE est donné à LUC VERMETTE de comparaître au greffe de cette Cour, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, dans la salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de LUC VERMETTE.

Lieu: Montréal

Date: 4 août 1994

DOMINIQUE DIBERNARDO, G.a.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM D'UNE PERSONNE MAJEURE

Prenez avis que NANCY CHIN, domiciliée à 2500, Augustin-Chatin,

app. 6, Montréal, Qué. H3K 1C8

présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de NANCY MÉNARD.

Montréal, ce 30 juin 1994,

NANCY CHIN.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-011932-949, COUR SUPÉRIEURE, PRESENT, GREFFIER ADJOINT

ARTINE DEMIROJIAN, Demandeur

LUC VERMETTE, Défendeur

ORDRE est donné à LUC VERMETTE de comparaître au greffe de cette Cour, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, dans la salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de LUC VERMETTE.

Lieu: Montréal

Date: 8 août 1994.

MICHEL MARTIN, G.a.

MES BYERS CASGRAIN, 1 Place Ville-Marie, bureau 3900, Montréal, Qc.

AVIS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ROLAND POULIN, agent immobilier, demeurant et domicilié au 220, Mirabel, LaPrairie (Québec) J5R5V1.

Avis est par les présentes donné que ROLAND POULIN ayant déposé une proposition le 15e jour de juillet 1994 et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputée, en conformité à l'article 57 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, avoir fait une cession des ses biens le 14e jour de mars 1994, date du dépôt de l'avis d'intention, et que la première assemblée des créanciers pour la faillite sera tenue le 24e jour d'août 1994 à 11 h 00, au bureau du Syndic - Arthur Andersen Inc., 600, boul. de Maisonneuve ouest, 27e étage, Montréal (Québec) H3A 3J2.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 11e jour d'août 1994.

ARTHUR ANDERSEN INC. Syndic

Jean-Guy Daoust, C.A., CIP Responsable de l'actif

600, de Maisonneuve Ouest 27e étage, Montréal (Québec) H3A 3J2

Tél: (514) 848-1681

Province de Québec

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC concernant une demande de démolition d'un immeuble sis au 948, chemin MacNaughton.

AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS de Ville Mont-Royal et à QUI DE DROIT:

QUE conformément aux dispositions de l'article 6 du Règlement n° 1273, régissant la démolition des immeubles, le Comité d'étude des demandes de permis de démolition de Ville Mont-Royal tiendra une SÉANCE le lundi 29 août 1994 à 19 h 00 à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, séance pour laquelle est donné par un préavis de quinze (15) jours francs:

QUE cette séance a pour but d'examiner la demande de démolition de la maison située au 948, chemin MacNaughton (les lots 619-pt. 222 et 619-pt. 223 aux Plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent) et son remplacement par un cottage isolé;

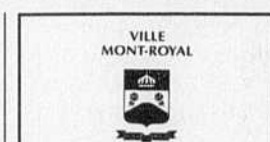
QUE toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis pour cette démolition doit, dans un délai de dix (10) jours suivant la publication du présent avis public, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, greffière de la Ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, H3R 1Z5;

QUE toute personne intéressée peut également se faire entendre du Comité à l'audite séance relativement à cette demande.

Donné à Ville Mont-Royal le 11 août 1994.

La greffière,

C. Josée Katz, o.m.a./CMC



Province de Québec

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC concernant une demande de démolition d'un immeuble sis au 948, chemin MacNaughton.

AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS de Ville Mont-Royal et à QUI DE DROIT:

QUE conformément aux dispositions de l'article 6 du Règlement n° 1273, régissant la démolition des immeubles, le Comité d'étude des demandes de permis de démolition de Ville Mont-Royal tiendra une SÉANCE le lundi 29 août 1994 à 19 h 00 à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, séance pour laquelle est donné par un préavis de quinze (15) jours francs:

QUE cette séance a pour but d'examiner la demande de démolition de la maison située au 948, chemin MacNaughton (les lots 619-pt. 222 et 619-pt. 223 aux Plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent) et son remplacement par un cottage isolé;

QUE toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis pour cette démolition doit, dans un délai de dix (10) jours suivant la publication du présent avis public, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, greffière de la Ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, H3R 1Z5;

QUE toute personne intéressée peut également se faire entendre du Comité à l'audite séance relativement à cette demande.

Donné à Ville Mont-Royal le 11 août 1994.

La greffière,

C. Josée Katz, o.m.a./CMC

Province de Québec

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que Theodora HATZIEFREMDIS en ma qualité de père, domicilié au 151, 19e rue, Laval-des-Rapides, Québec, H7N 1E7 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de JEAN-VLASSIS HATZIEFREMDIS en celui de JEAN HATZIEFREMDIS.

Montréal, ce 11 juillet 1994.

Theodora HATZIEFREMDIS, CANADA

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-05-010663-936, COUR SUPÉRIEURE, PRESENT, GREFFIER ADJ. A.G.T. PHOTOMOUNT CO. (AGT) Partie demanderesse c. 2628-6773 QUÉBEC INC., Partie défenderesse

ORDRE est donné à 2628-6773 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette Cour, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, dans la salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse.

Lieu: Montréal

Date: 8 août 1994.

MICHEL MARTIN, G.a.

MES BYERS CASGRAIN, 1 Place Ville-Marie, bureau 3900, Montréal, Qc.

AVIS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ROLAND POULIN, agent immobilier, demeurant et domicilié au 220, Mirabel, LaPrairie (Québec) J5R5V1.

Avis est par les présentes donné que ROLAND POULIN ayant déposé une proposition le 15e jour de juillet 1994 et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputée, en conformité à l'article 57 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, avoir fait une cession des ses biens le 14e jour de mars 1994, date du dépôt de l'avis d'intention, et que la première assemblée des créanciers pour la faillite sera tenue le 24e jour d'août 1994 à 11 h 00, au bureau du Syndic - Arthur Andersen Inc., 600, boul. de Maisonneuve ouest, 27e étage, Montréal (Québec) H3A 3J2.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 11e jour d'août 1994.

ARTHUR ANDERSEN INC. Syndic

Jean-Guy Daoust, C.A., CIP Responsable de l'actif

600, de Maisonneuve Ouest 27e étage, Montréal (Québec) H3A 3J2

Tél: (514) 848-1681

Province de Québec

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC concernant une demande de démolition d'un immeuble sis au 948, chemin MacNaughton.

AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS de Ville Mont-Royal et à QUI DE DROIT:

LES SPORTS

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

HIER

San Francisco 5 Chicago 2
St. Louis en Floride
New York à Philadelphie.
Montréal à Pittsburgh
Los Angeles à Cincinnati
San Diego à Houston
Atlanta à Colorado

Mardi	SD (Sanders 4-8) à Houston (Swindell 8-8)
Montréal 4 Pittsburgh 3	Atlanta (Maddux 15-6) à Colorado (Painter 4-5)
SF 3 Chicago 2	Montréal (Henry 8-2) à Pittsburgh (ZSmith 9-8)
St. Louis 3 Floride 5	St. Louis (Tewksbury 12-10) en Floride (Rapp 7-7)
NY 1 Philadelphie 5	NY (Jacome 4-3) à Philphie (Valenzuela 1-2)
LA 3 Cincinnati 5	
San Diego 4 Houston 3	
Atlanta 7 Colorado 4	
Aujourd'hui	
LA (Martinez 11-7) à Cincinnati (Rijo 9-5)	

(Parties d'hier non comprises)				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Montréal	73	39	.652	—
Atlanta	67	45	.598	6
New York	54	57	.486	18 1/2
Philadelphie	53	60	.469	20 1/2
Floride	51	62	.451	22 1/2
Section Centrale				
Cincinnati	66	46	.589	—
Houston	65	48	.575	1 1/2
Pittsburgh	52	60	.464	14
St. Louis	51	61	.455	15
Chicago	49	63	.438	17
Section Ouest				
Los Angeles	56	56	.500	—
San Francisco	54	60	.474	3
Colorado	52	63	.452	5 1/2
San Diego	46	69	.400	11 1/2

LIGUE AMÉRICAINE

HIER

Cleveland 5 Toronto 3
Seattle à Texas
Baltimore à New York
Milwaukee à Detroit
Boston à Minnesota
Kansas City en Californie
Chicago 2 Oakland 1

Mardi	Aujourd'hui
Cleveland 5 Toronto 12	Toronto (Hentgen 13-8) à NY (Perez 9-4)
Milwaukee 4 Detroit 10	Mil'kee (Wegman 8-4) à Detroit (Moore 11-10)
Baltimore 6 New York 5	Boston (Sale 8-7) à Baltimore (Rhodes 3-5)
Seattle 8 Texas 5	Seattle (Johnson 12-6) à Oakland (Darling 10-10)
Chicago 2 Oakland 4	
Boston 3 Minnesota 4	
KC 5 Californie 3	

(Parties d'hier non comprises)				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
New York	70	41	.631	—
Baltimore	62	49	.559	8
Toronto	54	59	.478	17
Boston	54	60	.474	17 1/2
Detroit	52	61	.460	19
Section Centrale				
Chicago	66	46	.589	—
Cleveland	65	47	.580	1
Kansas City	64	50	.561	3
Minnesota	52	60	.464	14
Milwaukee	52	61	.460	14 1/2
Section Ouest				
Texas	52	61	.460	—
Oakland	51	61	.455	1/2
Seattle	47	63	.427	3 1/2
Californie	46	68	.404	6 1/2

LES MENEURS					
	MJ	AB	P	CS	Moy.
Gwynn SD	108	410	77	161	.393
Bagwell Hou	109	398	104	147	.369
Morris Cin	110	429	60	146	.340
Alou Mon	105	413	80	138	.334
Mitchell Cin	94	306	57	100	.327
Jeffries STL	102	394	52	128	.325
Walker Mon	102	391	76	128	.322
Piazza LA	105	397	64	128	.322
Boone Cin	106	373	59	119	.319
Roberts SD	103	395	51	126	.319
Galaraga Col	103	417	77	133	.319
Points — Bagwell, Houston, 104; Grissom, Montréal, 94; Bonds, SF, 89; Lankford, St. Louis, 85; Biggio, Houston, 84; Alou, Montréal, 80; Larkin, Cincinnati, 78; McGriff, Atlanta, 78; Butler, LA, 78.					
Points produits — Bagwell, Houston, 116; Bichette, Colorado, 94; Williams, SF, 93; McGriff, Atlanta, 93; Piazza, LA, 91; Walker, Montréal, 85.					
Coups sûrs — Gwynn, SD, 161; Bagwell, Houston, 147; Morris, Cincinnati, 146; Bichette, Colorado, 145; Conine, Floride, 141; Alou, Montréal, 138; Grissom, Montréal, 135; Biggio, Houston, 135.					
Doubles — Walker, Montréal, 44; Biggio, Houston, 41; Bell, Pittsburgh, 35; Gwynn, SD, 35; Bagwell, Houston, 32; Bichette, Colorado, 32; Cordero, Montréal, 30; Morris, Cincinnati, 30.					
Tripples — Lewis, SF, 9; RSanders, Cincinnati, 8; Kingery, Colorado, 8; Butler, LA, 8; Mondesi, LA, 7; Clayton, SF, 6; Sosa, Chicago, 6; Fernandez, Cincinnati, 6.					
Circuits — Williams, SF, 42; Bagwell, Houston, 39; Bonds, SF, 37; McGriff, Atlanta, 33; Galaraga, Colorado, 31; Mitchell, Cincinnati, 30.					
Buts volés — DSanders, Cincinnati, 38; Biggio, Houston, 38; Grissom, Montréal, 35; Carr, Floride, 32; Lewis, SF, 29; Bonds, SF, 29; DeShields, LA, 27.					



AU BÂTON								
	AB	PC	CS	PP	CC	BV	Moy.	
Alou	413	80	138	76	22	7	.334	
Bell	97	12	27	12	2	4	.278	
Benavides	84	8	16	6	0	0	.190	
Berry	312	43	85	41	11	13	.272	
Cordero	408	64	120	63	15	15	.294	
Fletcher	284	28	74	57	10	0	.261	
Floyd	334	43	94	41	4	10	.281	
Frazier	140	25	38	14	0	20	.271	
Grissom	466	94	135	44	10	35	.290	
Lansing	387	44	101	35	5	12	.261	
Milligan	79	10	18	12	2	0	.228	
Spehr	36	8	9	5	0	2	.250	
Walker	391	76	126	85	19	15	.322	
Webster	137	13	39	23	5	0	.285	
White	88	16	26	13	2	1	.295	
AU MONTICULE								
	G	P	VP	ML	PM	BB	R	MPM
Fassero	8	6	0	138	42	40	119	2.99
Henry	8	2	1	102	1	27	20	67
Heredia	6	3	0	75	0	29	13	62
Hill	165	0	154	27	44	85	3.32	
Martinez	105	1	136	0	5	42	137	3.64
Rojas	3	2	16	84	31	21	84	3.32
Rueter	7	3	0	92	53	23	50	5.17
Scott	5	2	1	52	2	18	37	2.39
Shaw	5	2	1	65	1	29	15	44
Wetzeland	4	6	24	63	1	20	21	67
White	1	1	1	23	2	16	11	17

Tennis à Cincinnati

Stoltenberg surprend Medvedev

AGENCE FRANCE-PRESSE

Cincinnati — L'Australien Jason Stoltenberg, 22^e joueur mondial, a confirmé sa forme du moment en surprenant hier l'Ukrainien Andrei Medvedev, tête de série n° 5, en deux sets (7-6, 6-2), au deuxième tour du tournoi de Cincinnati (Ohio), épreuve de l'ATP Tour dotée de 1,72 million de dollars.

L'athlétique Australien (1,85 m pour 80 kg), qui a fêté ses 24 ans en avril, réalise sa plus belle saison depuis son entrée dans la cour des grands, en 1987, où il compte cinq titres en double et deux victoires individuelles.

Vainqueur à Birmingham (Angleterre) en avril, il a atteint deux finales consécutives, à Washington, où il a échoué face au Suédois Stefan Edberg, puis à Toronto où il a été battu par l'Américain Andre Agassi après avoir accroché Jim Courier à son tableau de chasse. La semaine dernière, Stoltenberg, a pris sa revanche sur Agassi à Los Angeles avant de s'incliner en demi-finale face à l'Allemand Boris Becker.

A Cincinnati, Stoltenberg a franchi sans problème la première étape face au Français Olivier Delaitre pour retrouver Medvedev, sixième joueur mondial, finaliste la semaine

précédente à Prague.

Mais l'Australien ne s'est laissé impressionner ni par le rang ni par le palmarès de son adversaire, remportant la première manche 7 points à 5 dans le jeu décisif et ne concédant que deux jeux dans la seconde pour se voir offrir le Sud-Africain Wayne Ferreira comme adversaire au tour suivant.

Edberg, tête de série n° 2, n'a pas manqué son entrée, écartant en deux sets le Suédois Henrik Holm (6-3, 6-2) tandis que l'Américain Todd Martin (n° 6) a dû renoncer sur blessure, laissant sa place à son compatriote Alex O'Brien. Ce dernier a profité de l'aubaine pour battre Brad Gilbert (6-4, 6-1) et se qualifier pour le tour suivant.

Par ailleurs, au tournoi féminin de Los Angeles, dotée d'une bourse globale de 400 000 dollars, l'Américaine Amy Frazier n'a eu aucunedifficulté à vaincre l'Allemande Christina Singer, qu'elle a éliminée en deux manches de 6-1 et 6-2.

Aussi, à noter les victoires de la Française Sandrine Testud sur l'Argentine Jose Maria Gaidano (6-3, 6-3), de la Mexicaine Angelica Gavaldon face à la Japonaise Kyoko Nagatsuka (6-2, 6-1) et de la Canadienne Patricia Hy contre l'Argentine Mercedes Paz (6-0, 6-4).

Championnats d'Europe d'athlétisme

Tverdokhleb met l'Ukraine en orbite

JEAN GAUDICHAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Helsinki — Oleg Tverdokhleb, victorieux du 400 mètres haies, a bien placé l'Ukraine, qui fait ses débuts comme toutes les nouvelles républiques de l'ex-URSS, sur la carte athlétique européenne.

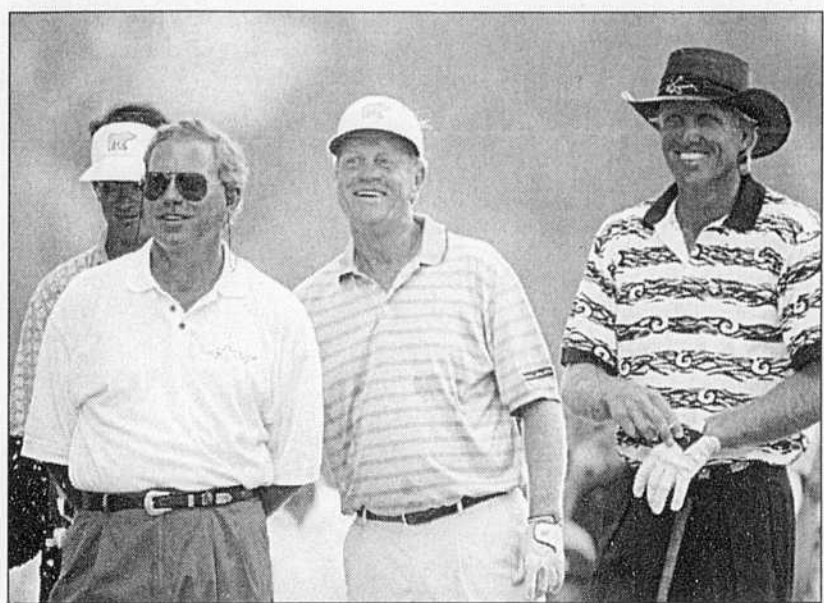
Avec deux titres et quatre médailles, l'Ukraine figure dans le peloton de tête conduite par la Russie (neuf médailles et quatre titres) devant la Grande-Bretagne (quatre et deux) l'Allemagne (cinq et deux), après les quatre premières journées des Championnats d'Europe qui sont en passe d'être les plus médiocres depuis longtemps.

Il reste encore quatre journées avant la clôture mais on n'a guère eu l'occasion de s'enthousiasmer réellement. Certes, dans ce type de compétition, la victoire compte beaucoup plus que la performance mais la plupart des épreuves ont débouché

jusqu'à la sur de très modestes résultats. L'impact des Championnats du monde, organisés tous les deux ans, fait désormais de l'ombre au rendez-vous quadriennal des Européens, très faibles notamment dans les courses.

Le concours de saut en longueur, disputé dans l'indifférence générale devant un public clairsemé en raison des médiocres conditions atmosphériques, en est l'exemple flagrant. Le vainqueur, le Bulgare Ivalo Mladenov, s'est imposé au dernier essai avec un bond mesuré à... 8,09 m. Le plus mauvais résultat depuis 1971, ici même, à Helsinki ! Son suivant, le Tchèque Milan Gombala, a même été en tête du concours depuis le début avec 8,04 m, soit la marque qui permit au Slovéne Cankar de devenir récemment champion du monde juniors.

Heureusement, la joie de Tverdokhleb et un beau 400 mètres haies ont réchauffé quelque peu l'atmosphère...



Jack Nicklaus et Greg Norman s'amusent en compagnie d'un spectateur lors d'une ronde préparatoire au Championnat de la PGA qui sera disputé à compter d'aujourd'hui à Tulsa.

Championnat de la PGA

Maigres espoirs américains

Tulsa (AFP) — Battus lors des trois précédentes étapes du grand chelem, les golfeurs américains n'auront pas la faveur des pronostics face aux «étrangers» lors de la quatrième manche, le championnat PGA qui débute aujourd'hui sur le périlleux parcours de Tulsa, dans l'Oklahoma.

Fred Couples, qui a renoué avec la victoire, dimanche à Grand Rapid (Michigan), s'inquiète pour une blessure au dos qui le perturbe depuis le début de la saison.

Corey Pavin n'a pas gagné depuis février dernier tandis que John Daly, s'il reste le plus puissant «driver» du circuit, n'a pas encore retrouvé sa forme et sa concentration d'avant sa suspension de début d'année.

Quant à Paul Azinger, le tenant du titre, il jouera surtout pour la gloire. Il ne compte en effet à son actif que deux journées de compétition depuis son retour sur les greens la semaine dernière après une longue absence pour soigner un cancer.

Une partie des espoirs américains reposera donc sur des «anciens» tels Tom Watson (44 ans), qui n'a pas gagné depuis 1987, Fuzzy Zoeller (44 ans), quatre fois sur le podium cette année, Ray Floyd (51 ans), vainqueur du PGA en 1982, et Tom Kite (44 ans).

Le Zimbabwéen Nick Price, unique multiple vainqueur du circuit PGA cette saison avec trois titres aux États-Unis et l'Open britannique, emmènera la nouvelle charge des «non-Américains». Avec le Sud-Africain Ernie Els qui, en juin dernier, a mis fin à la domination américaine sur l'US Open, l'Espagnol Jose-Maria Olazabal, qui a endossé la «veste verte» du Masters, et l'Australien Greg Norman, vainqueur du championnat des joueurs 1994 et trois fois deuxième.

Mais, qu'ils soient Américains ou étrangers, tous devront être à leur meilleur niveau pour dompter un parcours très capricieux, balayé par des vents du sud, sous une chaleur habituellement torride...

EN BREF

MONZA: AUX ÉLUS LE DERNIER MOT

Le gouvernement italien prendra la décision définitive concernant l'organisation du Grand Prix d'Italie de Formule 1 le 11 septembre sur le circuit de Monza, dont une courbe doit être modifiée pour des raisons de sécurité. Le litige concerne 123 arbres, situés dans un parc protégé, dont l'abattage est nécessaire à l'aménagement de la dangereuse courbe de Lesmo. La surintendance du patrimoine naturel de Milan, une administration dépendant du ministère des Biens culturels, a refusé hier de donner son accord au projet d'aménagement présenté par la société de gestion du circuit. La région de Lombardie, qui a, elle, approuvé le projet, a sollicité du gouvernement une dérogation pour permettre l'abattage des arbres.

PAS DE VISA CANADIEN

Le président pour la zone Asie de la Fédération internationale de basketball (FIBA), Carl Men-Ky Ching, a été interdit d'entrée sur le territoire canadien pour le Championnat du monde qui se déroule actuellement à Toronto. Selon un porte-parole du gouvernement canadien, M. Ching, qui vient de Hong Kong, n'a pu bénéficier d'un visa d'entrée pour «des raisons de santé et de sécurité». Des journaux de Toronto ont fait état, pour leur part, de rumeurs selon lesquelles M. Ching serait suspecté d'appartenir à des organisations criminelles. Interrogé par la télévision canadienne, Carl Men-Ky Ching a déclaré qu'il envisageait de poursuivre le gouvernement canadien s'il lui était impossible de suivre le Championnat du monde.

MARADONA INCLUPÉ

Le footballeur argentin Diego Maradona a été inculpé de coups et blessures volontaires, hier, pour avoir tiré sur des journalistes qui faisaient le guet devant sa maison en février, a-t-on appris de source judiciaire. Maradona, 33 ans, est passible d'une peine d'emprisonnement maximale de deux ans.

LES GIANTS ONT CHOISI DAVE BROWN

Dave Brown a été préféré à Kent Graham pour le poste de quart-arrière partant des Giants de New York en vue de la prochaine saison, comme l'a fait savoir hier l'entraîneur-chef Dan Reeves. Brown, âgé de 24 ans, héritera du poste du vétéran Phil Simms, congédié par l'équipe au mois de juin. Reeves en a fait l'annonce après un entraînement conjoint des Giants et des Chargers de San Diego, au Stade olympique de Berlin, où les deux équipes se disputeront samedi un match hors-concours.

LEY À LA BARRE DES CANUCKS

Pat Quinn, président et directeur général des Canucks de Vancouver, a renoncé à ses fonctions d'entraîneur pour les confier à son adjoint des trois dernières saisons, Rick Ley. La nouvelle d'hier n'a surpris personne. Au mois de juin, après la défaite des Canucks en sept matches aux dépens des Rangers de New York en finale de la coupe Stanley, Quinn avait laissé entendre qu'il pourrait abandonner le poste d'entraîneur.

L'IMPACT SANS SON AS

L'attaquant Grant Needham, meilleur buteur de l'Impact de Montréal l'année dernière, ne sera pas de retour avec l'équipe pour la saison 1994 en raison d'une blessure au genou. Needham s'est blessé lors du camp d'entraînement de l'équipe nationale du Canada et devra subir une intervention chirurgicale avant la fin de la saison. Un examen plus approfondi de sa blessure cette semaine a révélé une déchirure des ligaments. Needham avait dominé chez l'Impact au chapitre des buts la saison dernière, avec six, en plus de récolter trois passes.

VILLENEUVE EN PISTE

Jacques Villeneuve a repris le volant pour la première fois depuis son accident survenu le 31 juillet au Michigan International Speedway, lors d'essais privés tenus hier sur le circuit routier d'Elkart Lake, dans l'État du Wisconsin. Le jeune pilote de 23 ans, qui partageait la piste avec le vétéran Mario Andretti, n'a effectué que 23 tours et réussi un temps le plus rapide d'une minute 48,2 secondes, comparativement à 1:48,4 pour Andretti. Villeneuve en était à sa première présence sur le long circuit routier de quatre milles.

Indurain contre l'heure en septembre à Bordeaux

Bordeaux (Reuters) — Miguel Indurain, quadruple vainqueur du Tour de France, s'attaquera, début septembre, au record du monde de l'heure de l'Écossais Graeme Obree sur la piste du stade de Bordeaux-Lac.

Le Navarrais, auréolé d'une victoire sans appel dans la Grande Boucle, a finalement arrêté son choix sur la piste bordelaise où s'étaient imposés le Britannique Chris Boardman, en juillet 1993, et Obree, le 27 avril dernier, avec 52,713 kilomètres dans un tour de cadran.

«C'est une décision qui a été sagement étudiée, a expliqué Francis Laffargue, manager du groupe sportif Banesto. Miguel souhaitait s'attaquer à ce record dans les meilleures conditions sur le plan technique et physique. Il était prévu qu'après le Tour, s'il était en forme, il se consacrerait à ce nouveau pari quitte à laisser tomber le championnat du monde.»

Après s'être aligné dans deux critères et dans la Classique de Saint-Sébastien, remportée par le Bordel

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ASTRE: (849-3456) — Clear and Present Danger 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 0 h 05 — True Lies 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — The Mask 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 10 — The Lion King 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h, 19 h 45 — The Client 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45

BERRI: (849-3456) — Masque 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — Les Pierrafeux 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50 — Loup 19 h, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 24 h — Vrai mensonge 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40, dern. rep. ven. sam. 0 h 15 — Clanches 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 15, dern. rep. 24 h — Dans le cul 13 h, 16 h, 19 h, 21 h, dern. rep. sam. 23 h 30

BROSSARD: (849-3456) — Forrest Gump 13 h 05, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 35 — Le Client 13 h 20, 16 h, 19 h, 21 h 30 — The Mask 13 h, 15 h 10, 17 h, 19 h 10, 21 h 45

CARREFOUR DU NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Danger immédiat 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Le masque 12 h, 14 h, 16 h, 18 h 20, 22 h — Forrest Gump 12 h, 14 h, 16 h, 18 h 20 — L'assie 13 h — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Rol lion 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Bagarre à la une 21 h 30 — Le client 13 h, 19 h, 21 h 30 — Black Beauty 15 h 20, 17 h 10 —

CARREFOUR LAVAL: (849-3456) — Speed 19 h, 21 h 30 — Les Pierrafeux 13 h, 14 h 55, 16 h 55 — Le Client 14 h 15, 17 h, 19 h 20, 21 h 40 — Black Beauty 12 h 55 — The Mask 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 50, 21 h 20 — Airheads 13 h 10, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 15, 21 h 05 — It Could Happen to You 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 35 — True Lies 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 35

CENTRE EATON: Mtl — Clear & Present Danger 13 h 30, 16 h 30, 19 h 30, 22 h 20 — Clear & Present Danger 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 0 h 10 — Angels in the Outfield 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 35, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — I Love Trouble 14 h 15, 16 h 40, 19 h 20, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 25 — Black Beauty 12 h 15 — L'assie 12 h 20 — Blown Away 14 h 40, 16 h 55, 19 h 25, 21 h 55, dern. rep. ven. sam. 0 h 20 — Forrest Gump 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40, dern. rep. ven. sam. 0 h 15

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne, Boucherville — Le masque 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 15 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 45 — Le client 13 h 20, 16 h 15, 19 h 20, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — La Reine Margot 13 h, 17 h, 20 h 15 — Black Beauty 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10 — Clanches 19 h 15, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — The Mask 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 40

CINÉMA ÉGYPTIEN: (849-3456) — True Lies 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30 — Speed 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 35 — True Lies 21 h 40 — Little Rascals 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h

CINÉMA LANGELIER: Mtl — It Could Happen to You 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05, dern. rep. ven. sam. 23 h 05 — Black Beauty 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30 — Clanches 19 h 10, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — True Lies 16 h 25, 19 h, 21 h 40 — Les Aventures de bébé 12 h 30, 14 h 30 — Vrai mensonge 13 h 10, 16 h, 18 h 45, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — Le client 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — Les Pierrafeux 12 h 45 — Le masque 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 50

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — Le grand bleu 13 h, 16 h 30, 20 h — Le client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25

CINÉMA ONF: 1564, St-Denis (496-6895) — Matusalem / Mouches noires 18 h 30 — Thirty-two Short Films about Glenn Gould / Getting Stranded 20 h 30

CINÉMA PARADIS: (354-3110) — Louis 19 18 h — L'agent fait la force 18 h 15 — Jeu de puissance 2 19 h 15 — Absolom 20 h — La liste de Schindler 20 h — Quatre mariages et un enterrement 21 h 15 — Ligue majeure 22 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682, boul. St-Laurent (843-6001) — Du 22 juillet au 8 septembre: The Baby of Mâcon 20 h

CINÉMA DE PARIS: (875-7284) — Fat Chance 14 h 30, 21 h 30 — Philadelphia 16 h 30 — Crooklyn 19 h

CINÉMA POINTE-CLAIRE: (849-3456) — Speed 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — The Mask 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40 — The Little Rascals 14 h, 16 h, 18 h, 20 h — True Lies 21 h 40 — True Lies 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 25 — The Mask 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20 — It Could Happen to You 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 —

CINÉMA STE-THERÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse — Les Pierrafeux 12 h 45 — Le client 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — Danger immédiat 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 0 h 05 — Le masque 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 10 — Clanches 16 h 40, 19 h, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — Les Aventures de bébé 12 h 45, 14 h 45 — Le roi lion 12 h 45, 14 h 20, 16 h 15, 18 h, 19 h 45 — Billet pour l'enfer 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — Forrest Gump 14 h 30, 19 h, 21 h 40 — L'assie 12 h 45, 17 h 15 — True Lies 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 55

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — Ti-cul Tougas et M. Rossi va acheter une automobile 18 h 35 — L'été meurtrier 20 h 35

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: (849-3456) — Le client 13 h 30, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30 — Fimlstones 13 h 30 — The Shadow 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30 — Mins Tannenbaum 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — Line 19 h 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h — Speed 14 h 05, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 25 — Kika 14 h 05, 19 h 10 — Bad Taste 16 h 50, 21 h 30 — La liste Schindler 13 h 05, 16 h 45, 20 h 20 — It Could Happen to You 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25 — Wolf 13 h 05, 15 h 30, 19 h, 21 h 35

COMPLEXE DESJARDINS: Quatre mariages et un enterrement 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 25 — Le client 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Black Beauty 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 20 — Lune de fiel 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 20

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — Banditos 19 h — La création 21 h

CRÉMAZIE: (849-FILM) — Forrest Gump sam. dim. 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15, sem. 18 h 30, 21 h 15

DAUPHIN: (849-3456) — L'assie 13 h 10 — Danger immédiat 15 h 25, 18 h 45, 21 h 30 — Le roi lion 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 15

DÉCARIE: (849-3456) — Clear and Present Danger 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 30 — The Lion King 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

DORVAL: Clear & Present Danger 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 50 — The Mask 13 h, 15 h 10, 17 h, 19 h 40, 21 h 40 — True Lies 13 h 15, 16 h, 19 h 30, 22 h 15 — Forrest Gump 13 h 10, 16 h 05, 19 h 15, 22 h

DU PARC: 844-9470 — Clear & Present Danger 19 h 10, 21 h 45 — Forrest Gump 19 h, 21 h 35 — The Client 19 h 25, 21 h 55

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: — Angels int eh Outfield 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35 — Black Beauty 12 h — The Lion King 11 h, 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 20 — Blown Away 19 h 15, 21 h 50 — Clear & Present Danger 13 h 30, 16 h 30, 19 h 30, 22 h 10 — The Client 11 h 30, 14 h 10, 16 h 50, 19 h 30, 22 h 10 — Forrest Gump 13 h 15, 16 h 15, 19 h 15, 22 h 15 — L'assie 11 h 45, 14 h — Airheads 11 h, 13 h 10, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50

FAUBOURG SAINT-CATHERINE: (849-3456) — The Mask 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 35, 21 h 45 — The Mask 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20 — It Could Happen to You 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40 — Four Weddings and a Funeral 13 h 45, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 30

GOETHE INSTITUT: (499-0905)

GREENFIELD PARK: (671-6129) — Clear & Present Danger 12 h 50, 15 h 45, 19 h, 21 h 45 — L'assie 12 h 20 — The Client 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h — Le roi lion 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal (496-4629) — Le secret de la vie sur terre 10 h 15, 11 h 15, 13 h 15, 14 h 15, 15 h 15, 16 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 — The Secret of Life on Earth 12 h 15, 18 h 15 — Titanica v. f. lun. mer. jeu. sam. dim. 21 h 30 — Titanica v. a. mar. ven. 21 h 30

IMPERIAL: (288-7102) La Reine Margot 13 h 30, 17 h 20, 20 h 40

LAVAL: (688-7776) — Le bâtard de Dieu 13 h 55, 17 h 30, 21 h 05 — Clear & Present Danger 13 h 20, 16 h 15, 19 h 10, 22 h, dern. rep. ven. sam. 0 h 35 — La Reine Margot 13 h 40, 17 h 20, 20 h 40 — Blown Away 21 h 45, dern. rep. ven. sam. 0 h 10 — Little Rascals 13 h 15, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 45 — The Client 16 h 20, 19 h 05, 21 h 40, dern. rep. ven. sam. 24 h — Black Beauty 13 h 45, 17 h 10, 19 h 30 — Billets pour l'enfer 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 15 — Lion King 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15 — Forrest Gump 16 h 10, 19 h 10, 21 h 45, dern. rep. ven. sam. 0 h 20 — L'assie 13 h 45 — Le roi lion 12 h 25, 14 h 40, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 55 — Forrest Gump 16 h 15, 19 h 15, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 25 — L'assie 13 h 50 — Danger immédiat 13 h 20, 16 h 15, 19 h 25, 22 h 05, dern. rep. ven. sam. 0 h 45

LAVAL 2000: (849-3456) — Le masque 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 25 —

LOEWS: (861-7437) — Lion King 11 h, 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 35, dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — The Client 13 h 15, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 Forrest Gump 12 h 50, 15 h 50, 19 h, 21 h 50 — The Client 11 h 20, 14 h, 16 h 40, 19 h 25, 22 h — Forrest Gump 12 h, 15 h, 18 h, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h 45

OMEGA: — Le client 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30 — Clanches! 13 h, 15 h 30, 19 h 05, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30 — Les Pierrafeux 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30

PALACE: — Billets pour l'enfer 16 h 15, 21 h 25 — Maverick 13 h 30, 19 h — Renaissance Man ven. sam. dim. lun. mar. jeu. 19 h, 21 h 30, mer. 21 h 30, ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13 h 15, 16 h — When a Man Loves a Woman 13 h 45, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 35 — Little Buddha 13 h 30, 19 h 05 — Beverly Hills Cop III 16 h 45, 21 h 30 — Le Petit Buddha 15 h, 21 h 20 — Amok 13 h, 17 h 30, 19 h 25 — The Crow 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15

PARISIEN: (866-3856) — Pure formalité 15 h, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50 — L'assie 12 h 40 — L'histoire du garçon 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40 — Le cahier volé 12 h 30, 14 h 50, 17 h 20, 21 h 50 — Le bâtard de Dieu 14 h, 17 h 40, 21 h — Le Roi lion 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30 — Danger immédiat 12 h 10, 16 h, 19 h, 21 h 50 — Forrest Gump 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45

PINE DE STE-ADÈLE: (229-7655) — (horaires: 229-7655) Clear and Present Danger — The Lion King — The Client — Forrest Gump — The Mask

PLACE ALEXIS NIXON: (849-3456) — True Lies 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30 — Airheads 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 19 h, 21 h — Little Rascals 12 h 30, 14 h 25, 16 h 20, 18 h 15, 20 h — Wolf 21 h 45

PLACE LONGUEUIL: (849-3456) — Le vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 35 — Le masque 13 h, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — The Client 16 h 15, 19 h, 21 h 25 — L'assie 13 h 45 — Airheads 13 h 40, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 20 — Forrest Gump 16 h 15, 18 h 45, 21 h 35 — Black Beauty 13 h 30 — Speed 21 h 45 — The Little Rascals 13 h 45, 16 h, 18 h 15, 20 h — True Lies 13 h 35, 16 h 15, 19 h, 21 h 40 — The Mask 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 35 — It Could Happen to You 13 h 35, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 35 —

TERREBONNE: (849-3456) — Le roi lion 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h, 19 h 45 — Bagarre à la une 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — Danger immédiat 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 0 h 05 — Le vrai mensonge 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — Forrest Gump 14 h 30, 19 h, 21 h 40 — L'assie 12 h 45, 17 h 15, 19 h 05 — Billet pour l'enfer 21 h 05, 17 h 05, 19 h 05 — Le masque 12 h 30, 14 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 10 — Le client 14 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — The Pierrafeux 12 h 45 — Clanches! 16 h 40, 19 h, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — Les aventures de bébé 12 h 45, 14 h 45

VERSAILLES: (353-7880) — The Mask 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 12 h 15 — Danger immédiat 13 h 05, 16 h 05, 19 h 10, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 35 — Forrest Gump 16 h, 19 h, 22 h 05, dern. rep. ven. sam. 0 h 45 — L'assie 12 h 50 — Clear & Present Danger 13 h 15, 16 h 10, 19 h 20, 22 h, dern. rep. ven. sam. 0 h 10

VERSAILLES: (353-7880) — The Mask 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 12 h 15 — Danger immédiat 13 h 05, 16 h 05, 19 h 10, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 35 — Forrest Gump 16 h, 19 h, 22 h 05, dern. rep. ven. sam. 0 h 45 — L'assie 12 h 50 — Clear & Present Danger 13 h 15, 16 h 10, 19 h 20, 22 h, dern. rep. ven. sam. 0 h 10 — The Client 13 h 10, 15 h 50, 19 h 10, 21 h 45, dern. rep. ven. sam. 0 h 10 — Le roi lion 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05, dern. rep. ven. sam. 23 h 05

PLACE CHAREST: — Le vrai mensonge 13 h 10, 16 h, 19 h, 21 h 50 — Masque 14 h, 16 h 10, 19 h 45, 22 h — Black Beauty 13 h 30, 15 h 30 — Billets pour l'enfer 19 h 10, 21 h 45 — Le client 13 h 20, 16 h, 19 h 15, 21 h 50 — L'assie 14 h, 16 h — Clanches 19 h 05, 21 h 35 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 30 — Le Masque 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45 — Le Danger immédiat 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 50

GALERIES CAPITALE: (628-2455) — La Reine Margot 15 h 30, 19 h — Clanches 22 h — Les Pierrafeux 11 h 15, 13 h 30 — Le masque 11 h, 13 h 15, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45 — Danger immédiat 11 h 05, 13 h 40, 16 h 25, 19 h 10, 22 h 55 — Le client 12 h, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 25, 21 h 55 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 45 — L'assie 11 h — Le roi lion 11 h 05, 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20

PLAZA CHAREST: — Le vrai mensonge 13 h 10, 16 h, 19 h, 21 h 50 — Masque 14 h, 16 h 10, 19 h 45, 22 h — Black Beauty 13 h 30, 15 h 30 — Billets pour l'enfer 19 h 10, 21 h 45 — Le client 13 h 20, 16 h, 19 h 15, 21 h 50 — L'assie 14 h, 16 h — Clanches 19 h 05, 21 h 35 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 30 — Le Masque 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45 — Le Danger immédiat 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 50

VERSAILLES: (353-7880) — The Mask 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 12 h 15 — Danger immédiat 13 h 05, 16 h 05, 19 h 10, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 35 — Forrest Gump 16 h, 19 h, 22 h 05, dern. rep. ven. sam. 0 h 45 — L'assie 12 h 50 — Clear & Present Danger 13 h 15, 16 h 10, 19 h 20, 22 h, dern. rep. ven. sam. 0 h 10

VERSAILLES: (353-7880) — The Mask 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 12 h 15 — Danger immédiat 13 h 05, 16 h 05, 19 h 10, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 35 — Forrest Gump 16 h, 19 h, 22 h 05, dern. rep. ven. sam. 0 h 45 — L'assie 12 h 50 — Clear & Present Danger 13 h 15, 16 h 10, 19 h 20, 22 h, dern. rep. ven. sam. 0 h 10

VERSAILLES: (353-7880) — The Mask 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 12 h 15 — Danger immédiat 13 h 05, 16 h 05, 19 h 10, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 35 — Forrest Gump 16 h, 19 h, 22 h 05, dern. rep. ven. sam. 0 h 45 — L'assie 12 h 50 — Clear & Present Danger 13 h 15, 16 h 10, 19 h 20, 22 h, dern. rep. ven. sam. 0 h 10

VERSAILLES: (353-7880) — The Mask 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 12 h 15 — Danger immédiat 13 h 05, 16 h 05, 19 h 10, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 35 — Forrest Gump 16 h, 19 h, 22 h 05, dern. rep. ven. sam. 0 h 45 — L'assie 12 h 50 — Clear & Present Danger 13 h 15, 16 h 10, 19 h 20, 22 h, dern. rep. ven. sam. 0 h 10

VERSAILLES: (353-7880) — The Mask 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 12 h 15 — Danger immédiat 13 h 05, 16 h 05, 19 h 10, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 35 — Forrest Gump 16 h, 19 h, 22 h 05, dern. rep. ven. sam. 0 h 45 — L'assie 12 h 50 — Clear & Present Danger 13 h 15, 16 h 10, 19 h 20, 22 h, dern. rep. ven. sam. 0 h 10

VERSAILLES: (353-7880) — The Mask 12 h

• CULTURE •

Les temps sont durs, les festivals durent

Parmi tous les festivals d'été, seul le Franco a de sérieuses difficultés financières

Ottawa (PC) — Tous ont connu leurs moments difficiles, mais aucun des grands festivals d'été au Québec n'aura frôlé la faillite d'aussi près que le Franco.

Que l'on parle du Festival de jazz de Montréal, du Festival international d'été de Québec, du Festival de musique classique de Lanaudière ou encore du Festival de folklore de Drummondville, ils ont tous réussi à traverser la tempête

sans trop y laisser de plumes.

Avec un peu d'imagination et de persévérance, les organisateurs des différents manifestations culturelles auront réussi à surnager dans un contexte économique de plus en plus difficile provoqué, dans l'ensemble, par le désengagement progressif des différents paliers de gouvernement. Partout, le mot d'ordre est maintenant d'arriver à faire autant avec moins.

Au Festival international d'été de Québec, la contribution du secteur public est passée, depuis 1986, de 80 pour cent à 32 pour cent, sur un budget de trois millions de dollars. Comme la plupart des festivals, celui de Québec n'a eu d'autres choix que d'augmenter ses revenus d'exploitation en se rapprochant du secteur privé. Les commandites, sous forme d'argent et de services, constituent maintenant 34 pour cent de ses reve-

nus. Les revenus de la billetterie et des concessions alimentaires représentent pour leur part 33 pour cent des recettes.

«Il n'est pas question de faire payer les gens. Nous tenons au principe de la gratuité», insiste le directeur général du festival, Michel Lévesque. Seuls les spectacles en salle sont payants. Depuis deux ans, toutefois, les gens sont invités à se procurer un macaron au coût de 35

sur une base volontaire, histoire d'encourager le festival.

Au Festival de jazz de Montréal, la participation du secteur public est d'à peine 13 pour cent, sur un budget de 8 millions\$. Malgré tout, 65 pour cent de la programmation demeure gratuite. «Il faut que les gens se sentent libres au cœur de la ville», indique Luc Châtelain, vice-président aux finances du festival.

Les organisateurs préfèrent compter sur la vente de boissons gazeuses, hot-dogs, hamburgers et souvenirs tel que le traditionnel t-shirt. Ces recettes constituent 45 pour cent des revenus en incluant la vente de billets pour les quelque 70 spectacles payants, sur 350. Le reste du financement arrive en général sous forme de commandites du secteur privé.

La nourriture, la bière, les souvenirs ne sauraient remplacer le coût d'entrée des différents spectacles, soit un maximum de 40\$ pour un grand concert classique. «Les amateurs de musique classique ne sont généralement pas de grands consommateurs de bière et d'alcool», fait remarquer M. Bédard.

«On doit sans cesse se creuser la tête pour trouver de nouveaux modes de financement. Heureusement, les artistes en sont conscients, ce qui nous permet de négocier davantage leur cachet.»

Franco en faillite

Mais le Franco (appelé autrefois le Festival franco-ontarien), aura sans doute été le plus touché cette année. Avec un déficit accumulé de 315 000\$, les organisateurs de l'événement ont dû se réfugier sous l'aile protectrice de la Loi canadienne sur l'insolvabilité.

Le président du festival, Charles Cloutier, admet que l'organisation est en très mauvaise posture, mais il ne craint pas une seconde pour sa survie.

«Jusqu'à maintenant, nos efforts ont été concentrés sur la recherche de solutions au problème du déficit, mais nous devrions nous asseoir très bientôt afin de déterminer les moyens d'augmenter la rentabilité du festival.»

Rien n'est exclu pour l'instant: revoir la vocation du festival, sa durée, le choix des sites, la formule du passeport, les responsabilités des membres du conseil d'administration, la production en salle, l'exploitation de concessions alimentaires et la télédiffusion, deux sources de revenus encore sous-exploitées, selon M. Cloutier. Ce qu'on souhaite avant tout, c'est trouver la formule pour relancer le festival sur la bonne voie.

Comme le fait remarquer le directeur général du Festival international d'été de Québec, Michel Lévesque, «un festival qui tombe, c'est jamais bon pour l'industrie. Ça ne fait que miner la confiance des artistes dans ce genre de manifestation culturelle.»

ANNONCES CLASSÉES

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

DÉCÈS

DR. JACQUES A. GOUIN

Est décédé subitement à Pointe-du-Lac, le 9 août 1994, à l'âge de 73 ans, Jacques A. Gouin, époux de Françoise Lajoie, demeurant à Pointe-du-Lac.

Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant, en l'église Cathédrale de Trois-Rivières, à 13h30. Le défunt est exposé au Centre Funéraire Rousseau & Frères Limitée, 445 Les Volontaires, Trois-Rivières, à compter de jeudi, de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, de 14h à 17h et de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à compter de 11h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis, à une date ultérieure. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Françoise Lajoie, ses enfants: Jean (Lorraine Lussier), François (Joyce Argall), Louis (Dominique Poulin), Bernard (Denise Gagner), Yves (Andrée Mateur), Suzanne (Marcos Kavadias), Guy (Suzanne Tournant), Micheline (Remy Simard), Léon (Lyn Thibert), Benoît. Il laisse 19 petits-enfants, ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Lajoie: Germaine, Léon S.J., Jacqueline, Madeleine, Renée (Pierre St-Cyr), Denyse (Dave Lake), Yves, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et ami(e)s. Des dons à une association de votre choix seront appréciés.

Des dons, soit à l'Association des bénévoles accompagnateurs et accompagnatrices de personnes atteintes du SIDA (ABAAPAS), aux soins de Louise Thérault, 190, Merton, Saint-Lambert, Qc J4P 2W2, soit à la Maison Gadbois, 1000, rue Chaput, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Qc J3G 4S5, seraient appréciés.

K.S.B. et M.B.

LEGAULT (NADON), MARTHE

À la maison Victor Gadbois, le 9 août 1994, à l'âge de 69 ans, est décédée madame Marthe Legault, épouse de Ivan Legault. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Marie-France (Richard Bourgon), Pierre (Céline Blais), Céline (Jean-Yves Pépin), ses petits-enfants: Jean-François et Guillaume Bourgon, Vincent et Anne-Sophie Legault, et Nicolas Pépin; ses sœurs: Lise (Léon-G. Tremblay), Magali (Lloyd MacKean); ses beaux-frères et belles-sœurs, ses cousins et cousines et ses amis très chers.

Elle est exposée à la Maison Darche, 258, rue St-Charles Ouest, Longueuil. Les funérailles seront célébrées le samedi 13 août à 10h00 en l'église St-Antoine-de-Longueuil et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Heures des visites: jeudi 11 août, 14h00 à 17h00, 19h00 à 22h00; vendredi 12 août, 14h00 à 17h00, 19h00 à 22h00; et samedi à compter de 8h00.

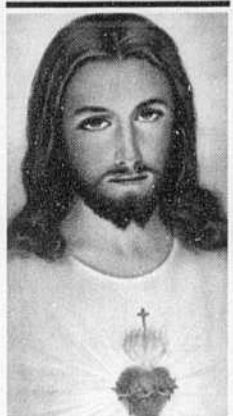
Des dons, soit à l'Association des bénévoles accompagnateurs et accompagnatrices de personnes atteintes du SIDA (ABAAPAS), aux soins de Louise Thérault, 190, Merton, Saint-Lambert, Qc J4P 2W2, soit à la Maison Gadbois, 1000, rue Chaput, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Qc J3G 4S5, seraient appréciés.

Le Festival international de Lanaudière n'a pas la tâche aussi facile. «L'événement n'a rien à voir avec une fête de rue. Comme on rejoint moins de monde qu'un festival de jazz, par exemple, notre potentiel de rentabilité est beaucoup moins élevé», explique le directeur général du festival, François Bédard.

Avec 30 pour cent de subventions gouvernementales, pour un budget de plus de deux millions\$, comparati-

DÉCÈS

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Cœur pour l'inhumation. Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour tous les siècles. Amen.

K.S.B. et M.B.

DONNEZ-MOI
DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC
2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3B 2P6
Tél.: (514) 937-6171

ENCADREZ
votre
ANNONCE CLASSÉE

985-3344

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BAIE D'URFÉ
Split-level, 3 chambres à coucher, près de toutes commodités, 15 000 p.c. Pas d'agent. Prix raisonnable. 457-2926.

MAISON CENTENAIRE à Ste-Brigide à 25 min. du pont Champlain. Grand terrain, 10 pièces, 4 c.c., près école. Taxes basses. 8500\$. 1-293-4529.

ROSEMERE const. 77, 4 c.c., 2 s./bains, s/manger + s/séjour aire ouverte, foyer, s/sol, terrain paysager, 11700 p.c., près services. 437-5331.

103

CONDOMINIUMS

CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N.: Nouveau sur le marché. Spacieux, impeccable, 3 1/2 avec terrasse, près Université, J. Pilon 739-1598. Trans-Action Mt-Royal.

PARC LAFONTAINE 3 c.c. piscine, garage, pl. bois franc, purificateur d'air. Direct. prop. 596-1449

120

LAURENTIDES

ST-DONAT, condo haut de gamme, sur le lac Archembault, 3 c.c., mezzanine, 2 balcons, sundeck, prix éval. min., occ. imm. Doit vendre. 819-424-4877, MTL 667-6824.

121

CANTONS DE L'EST

A LOUER: Lac Trouse, 1 h de Mtl, maison, 2 c.c., 2 tolt., canot. Libre 15 août. Réf. 600\$/sem. 933-5998, 297-0542.

AUBAINE, place de rêve, 2 maisons-châteaux, lac, piscine, ruisseau, sur 12 acres de terrain, 30 min. de Sherbrooke. (819) 822-1070

134

FERMES, FERMETTES

ÉRABLIÈRE, Rive-sud, sur rendez-vous, 35 000\$. 348-8718.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ADJ. U. de M., 3 1/2, 4 1/2, chauffés, équipés, rénovés, 425\$, 525\$, libras. 481-3762.

C.D.N. APP. 4 1/2, dans immeuble tranquille. Libre 1er sept. Visite sur r.v. 735-0726

DE MAISONNEUVE E. Près Radio-Canada, luxueux 3 1/2, poêle, frigo, lav./séch. intégrés. 596-2545, 642-1265.

JEAN-BRILLANT, 8 1/2, bas duplex, chauffé, garage, 342-7450, 340-6501.

MÉTRO ST-MICHEL/BEAUBIEN, 4 pces, rénové, grand patio, les entrées, 400\$, poêle/frigo inclus. 727-3882, 477-8245

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

N.D.G., Melrose Monkland, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, eau chaude, rénovés, grands. 486-5700, 596-0299. Voir conciergerie 4315 Melrose #20.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT 2e d'un triplex, 5 1/2, mur brique, foyer, 2c.c. Semi-meublé: 865\$, meuble: 885\$. Chauffage, électricité, bois foyer inclus. Location jusqu'en juillet 95. Visite à partir du 10 août. Tél. entre 10h00 et 18h00. 274-0172, 523-0332.

OUTREMONT, coin Bernard et Champagne, grand 4 1/2, plancher bois franc, poêle/frigo, balcon. 575\$. 276-7354.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

OUTREMONT, rue Pratt, 5 1/2, 2 c.c., très propre, très éclairé: 750\$ chauffé. 739-9142

PIERREFONDS OUEST, 6 1/2, bord de l'eau, coucher soleil, parc St-Sauveur à Mtl. Complètement rénové. 364-0058.

REZ-DE-CHAUSSEE d'un joli duplex, 5 1/2, 2 c.c., chauffage électrique, lave-vaiss., jardin paysagé pour amateur-trice, 5 min. de marché de métro Jarry. 272-5352

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

10 MIN. DU CENTRE-VILLE
2 c.c., cuisine mélamine, 520\$. Jour: 871-4529, soir: 362-7243.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

SUD DE LA FRANCE
MAISON avec jardin pour 6 personnes dans région historique. A partir de 800\$ pour 2 semaines. 342-5888 ou 343-7734.

VILLENES, 20 km banlieue ouest de Paris, près gare et RER. Appart. 2 c.c., meublé. 932-1630.

180

A PARTAGER

ROSEMONT, bas duplex 2 niveaux, idéal pour professionnelle, 450\$ tout compris, incluant stationnement. 495-1070.

185

CHAMBRES ET PENSIONS

AHUNTSIC, près parc Visitation, gr. chambre dans condo, balcon attenant, gr. table de travail, idéal pour femme n. l'unique, 300\$/m. tous services compris, près métro. 385-0932. Lais. Mess.

192

ON DEMANDE À LOUER

URGENT. Etudiant en droit cherche 4 1/2 ou 5 1/2 ensoleillé, à OUTREMONT, environ 400\$. 495-9030.

251

BUREAUX À LOUER

LUXUEUX bureaux, 2500 p.c.a. avec petit entrepôt et qual. Aussi espaces 300 p.c.a. et +. Coin 13 et 40, ville St-Laurent. 476-0500.

□ = sous-litré / codé

LA TÉLÉVISION DU JEUDI EN UN CLIN D'OEIL

RÉSEAU	CF	VD	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00
RC	2	4	Ce soir		Que le meilleur gagne	Des jardins d'aujourd'hui	L'or et le papier (9e13)	Passeport			Le Téléjournal	Le point / sport / météo	23h20 / Cinéma: Du silence et des ombres—Am. 62 Avec Gregory Peck		
TVA	10	7	Le TVA éd. 18 hres	Secrets de famille	Fortune d'ici et d'ailleurs		La trentaine		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA, éd. réseau	La vie au Québec	
TQS	35	5	La guerre des clans	Quelle histoire!	Elle écrit au meurtre		Cinéma: Le jumeau—Fr. 84 Avec Pierre Richard et Carey More				Le Grand Journal	Sports plus	Sports plus extra		Cinéma
RQ	17	8	Passe-Partout	Le monde merveilleux de Disney (1ère/2)	Plaisir de lire		Route des vacances	L'été en ville	Beau et chaud		Visa santé		Route des vacances	L'été en ville	
TV5	15	15	C'est tout coffe	Motus	Journal de F2	Vision 5	Au nom de la loi	Envoyé spécial			Le soir 3		Paris lumières	40 degrés à l'ombre (23h20)	
CBC	6	13	News	Citybeat	The Mommies		North of 60		News			Football: Toronto vs Colombie-Britannique			
CTV	12	11	Pulse	Entertainment Tonight	Step by Step	Bordertown		Basketball: Éliminatoires					News	The Arsenal Hall Show	
CBS	3	3	News		Entertainment Tonight	One West Waikiki		Eye to Eye with Connie Chung			Hotel Malibu		News	Late Show with David Letterman	
NBC	5	16	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Mad About You	Wings	Seinfeld	Frasier	Dateline NBC		News	The Tonight Show	
ABC	22	22	News	News	Star Trek: The Next Generation		Matlock		The Commish		Primetime Live		News	Nightline	Commercial Programs
PBS	57	27	ITN World News	The Nightly Business...	The MacNeil/Lehrer Newshour	Nature (6e/8)		Pennies from Heaven (3e/3)						Solo (23h50)	
PBS	33	14	The MacNeil/Lehrer Newshour	The Nightly Business...	Burt Wolf's Table	This Old House	Hometime	Mystery!			Pennies from Heaven (5e/6)			Cinéma: Au revoir les enfants—Fr. 87	
MUSIQUE PLUS	20	20	Solidrok (17h30)	Musique vidéo	Vidéo plus VJ: Marc Coiteux										
MUCH MUSIC	26		19h / Fax		Spotlight: Tea Party	Mike & Mike	Sneak Previews	Videoflow							

NOS CHOIX À LA TÉLÉ

PLAISIR DE LIRE

La reprise de l'émission littéraire où Danièle Bombardier recevait l'ex-éditeur et écrivain François Maspéro (pour *Le temps des Italiens*) et Anne Sinclair, animatrice du magazine *Sept sur sept*. Radio-Québec, 19h30.

CLAIRE LAMARCHE

Comment conquérir le cœur de sa belle? Les trucs de la séduction au ras des pâquerettes. Une reprise. TVA, 21 heures.

DU SILENCE ET DES OMBRES

C'est sous ce titre qu'on a traduit le remarquable *To Kill a Mockingbird*, le film réalisé en 1962 par Robert Mulligan. Un grand rôle pour Gregory Peck. Une approche sensible du monde de l'enfance. Radio-Canada, à 23h20.

PASSEPORT

À l'affiche, le problème japonais face à la défense. Un pays qui possède un des budgets de défense les plus élevés, mais qui a dû renoncer aux armements en 1945. Radio-Canada, 21 heures.



• FORMES •

Chaque samedi, soyez aux premières loges du design.

LE DEVOIR

CULTURE

BOURGOVISION

PIERRE
BOURGAULT

Fourre-tout

Depuis quelques semaines la nouvelle saison de télévision sera lancée et nous aurons du pain sur la planche. En attendant, j'en profite pour déviser sur tout et sur rien, histoire de ne pas trop me fatiguer les méninges et de reposer un peu les vôtres.

Je pense beaucoup de mal du téléphone cellulaire dont la plupart des gens n'ont pas besoin mais dont, disent-ils, ils ne peuvent se passer. Or, s'ils ne peuvent s'en passer c'est qu'on a réussi à leur vendre l'idée qu'ils devaient répondre au téléphone vingt-quatre heures par jour, où qu'ils soient et pour quelque motif que ce soit.

J'ai toujours cru, par exemple, que les amateurs de pêche étaient aussi amateurs de solitude et de tranquillité. C'est du moins ce qu'ils ont toujours raconté. Or, Cantel annonce à la télévision «un cellulaire abordable et disponible partout» et pour bien illustrer son propos la compagnie n'hésite pas à introduire, par effraction pourrait-on dire, dans une partie de pêche, son infernale petite machine. Du coup, tous les pêcheurs vont se croire obligés de rendre compte, sur-le-champ, de chacune de leurs prises à un parent éloigné. Ne nous avait-on pas pourtant toujours dit qu'il ne fallait pas parler à la pêche? C'est aberrant et c'est ainsi.

Donc, un citron pour Cantel. Ou plutôt deux car, dans une autre pub, Cantel qui œuvre pourtant dans la communication, nous sert une phrase dont la qualité est plutôt douteuse. Jugez vous-même: «Voici les dernières personnes que vous n'auriez jamais pensé utiliser un téléphone cellulaire». Vous ne pourriez pas appeler votre correcteur, non? Il est à la pêche ou quoi?

Restons dans le domaine de la publicité pour déplorer encore une fois celle qu'on a faite en anglais et qu'on traduit n'importe comment pour notre petit marché d'arrière-francophones. Alors que les publicitaires québécois ont démontré depuis des années la qualité et l'efficacité des messages publicitaires conçus en français, nombre de compagnies insolentes continuent de mépriser les consommateurs québécois en leur offrant un produit qui ne leur ressemble en rien parce qu'il n'est que traduction et d'une mentalité et d'une langue. Ça coûte moins cher bien sûr mais ça ne vaut rien.

Quant à moi je boycotte systématiquement tous les produits qui me sont présentés de cette façon et j'engage tout le monde à en faire autant. En tous cas, il est certain que ce n'est pas parce que Craftmatic m'offre un rabais de 500\$ sur un lit qui en vaut probablement moins que je vais supporter plus longtemps la voix de la fille qui tente de me le vendre. Aux Américains la camelote, à moi la liberté!

J'ajoute tout de suite que ce n'est pas tout de concevoir ici la publicité en français. Encore faut-il y mettre un peu de soin et de clarté. Je n'ai jamais eu envie d'acheter une Escort et je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi. Et ce n'est surtout pas la pub qui me fera changer d'idée. Tant que la fille me dira: «é belle an», j'irai acheter mon char ailleurs.

Croque Frou-Frou

Parlons enfin de quelques reprises d'été. *Croque-monsieur* et *Croque-madame* font la preuve, s'il en est encore besoin, que les hommes et les femmes sont parfaitement égaux. Ces mauvaises copies de *Frou-Frou* sont aussi mauvaises l'une que l'autre et confirment l'adage qui veut que «l'esprit qu'on voudrait avoir gâte celui qu'on a». Pas surprenant que les producteurs de *Frou-Frou* aient renoncé à poursuivre pour plagiat: la copie est si pâle qu'on ne peut en aucun cas la confondre avec l'original.

Pour finir, un tout petit mot de l'émission *Le club des 100 Watts*, animée par le petit Coallier (à ne pas confondre avec le grand). Les concours de *lip-syn* me donnent mal au ventre. Les petites filles de dix ou douze ans, déguisées et maquillées en patafisants pour imiter des chanteuses qui font trois fois leur âge et qui annoncent des insanités langoureuses me donnent l'envie de frapper leurs parents, l'animateur et les producteurs de l'émission. Non, je ne trouve pas cela *cute*. Je trouve cela révoltant. Mais qu'attendre d'autre d'une émission qui a déjà permis à son animateur de se déguiser en soldat nazi pour interviewer un jeune joueur de hockey qui n'y voyait sans doute que le portrait de son coach?

Entrevue avec Lokua Kanza

Le sirocco souffle sur Montréal

PASCALE PONTOREAU

Depuis quelques mois, soufflent du continent africain des brises qui risquent fort rapidement de se transformer en bourrasques tant les sables qu'elles soulèvent nous envoutent peu à peu. Zéphir précurseur, Goefrey

Oryema s'est installé sans qu'on y prenne garde dans notre imaginaire, murmurant sa magie dans nos oreilles largement déployées. Mistral rythmique, Habib Koité s'est envolé du Mali pour déposer au cœur de nos plexus un brin de richesse. Tourmenté sirocco, Lokua Kanza expirera ses dernières bouffées d'air chaud pour réveiller en nous la communion des sens.

Participant ce soir à la Fête africaine des FrancoFolies de Montréal aux côtés de Mory Kante et d'Oumour Sangaré, Lokua Kanza sera sans doute, pour les amateurs de musique ensoleillée et de musique tout court, une des révélations de ces nouvelles FrancoFolies. Le jeune Zaïrois est un grand monsieur qui nous arrive de Paris où il vit depuis qu'il a quitté son village natal de Bukavu. En fait, sa route a pris quelques détours. Un premier arrêt à Kinshasa où, fort des chants qu'il interprétait dans les églises catholiques et protestantes, il gratouille des guitares faites maison — «j'ai acheté ma première guitare en Europe... avant on les fabriquait» — aux rythmes des rumbas traditionnelles.

Quelque chose tracasse Lokua bercé alors de pop, de rock et de rythm'n'blues. Ce que chantait son pote Bernard était différent. Et pour cause: élève du Conservatoire, Bernard entonnait des airs de musique classique. Séduit, notre homme s'inscrit lui aussi au Conservatoire de Kinshasa. «C'était drôle de voir quarante élèves dodo écouter religieusement les concertos Brandebourgeois!», se souvient-il. Comme son compatriote Ray Lema et à la différence de

nombreux artistes africains, Lokua Kanza effectue donc l'apprentissage formel de la musique, solfège et tout et tout.

D'abord choriste

Dès lors les événements s'enchaînent très vite. En 1980, il devient guitariste de la Reine Abeti alors vedette vénérée. Quatre ans plus tard, traînant dans les bouges jazzy parisiens, il rencontre l'incontournable Ray Lema qui l'engage comme choriste. Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule et que le talent de Lokua lui sert habilement de carte de visite, ce sont bientôt Papa Wemba, Manu Dibango et bientôt Claude Nougaro qui invitent le Zaïrois à vocaliser dans leurs formations. Loin des tournées des autres, Lokua Kanza prépare tranquillement ses projets bien à lui.

Connaissance de Jean-Louis Aubert, le Zaïrois est alors sollicité par l'ancien chanteur de Téléphone pour assurer la première partie de ses spectacles. La porte s'ouvrait enfin, Lokua Kanza n'avait qu'à pénétrer dans l'antre magique. «J'essaye de sortir du boom boom et de faire découvrir d'autres avenirs. Depuis que je suis jeune, je préfère être réaliste que rêveur. Il y en a qui ont voulu copier les papas, les Européens. Moi je crois qu'entre êtres humains, on a des partages à faire et des communions à réaliser. Ma différence repose sur la démarche. Presque tous les Africains sont sortis de l'ombre par les multinationales avec tout leur poids de contraintes. A 19 ans, on a voulu me produire, j'ai refusé, je n'étais pas prêt. Il faut être mûr, artiste, humain. Du coup quand je me suis senti sûr, j'ai tout fait seul, car il n'existe pas de réalisateurs qui aient compris ce qu'était réellement la musique africaine.»

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il a

bien compris lui. Loin du soukous ou du makossa fortement et rapidement rythmé des discothèques, Kanza s'inspire des harmonies vocales traditionnelles. Il y ajoute les souffles lancinants dans une bouteille, les percussions les plus chaudes, quelques accords de guitare. Ses mélodies brillent par une simplicité et une humilité qui confèrent une richesse exceptionnelle au chant.

Accompagné sur scène de trois musiciens, Lokua risque de produire sur les spectateurs l'effet d'un Oryema à qui il ne déplaît pas d'être comparé. «On ne suggère pas ce genre de comparaisons avec des Français, pourquoi s'obstine-t-on à le dire pour les Africains?» commente-t-il. Il partagera aussi la scène avec le Guinéen Mory Kante et le Malien Oumour Sangaré: «C'est toujours une bonne chose que l'on parvienne à se réunir sur une scène. Après ça, chacun a sa propre destinée!»

Cette langoureuse chaleur que l'on ressent dès les premiers échos du disque éponyme de Lokua Kanza distribué par BMG n'est pas étrangère à la présence du chanteur sur le continent africain. «Si j'avais toujours vécu en Europe», explique-t-il, «je serais confiné dans un mode de vie fermé dans lequel tu ne crois en rien si ce n'est métro-boulot-dodo.» Or pour Lokua, la dynamique et l'énergie tiennent en un mot... ouverture. Il en signe une dédicace: «Même si on refuse de le croire, au plus profond de chaque être humain, il existe un besoin vital d'aimer et d'être aimé. Parfois on est en quête d'un sourire complice ou simplement le regard passionné d'un inconnu...»

LOKUA KANZA

Dans le cadre de la soirée africaine des FrancoFolies de Montréal, ce soir, 20h au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

TÉLÉVISION

Les nacelles sont lancées

La Course destination monde présente ses nouveaux «rêveurs à la caméra»

JENNIFER ALLEYN
LE DEVOIR

La Course destination monde s'envole à nouveau cette année, portée par des ailes de jeunesse et de maturité. En effet, l'équipe sortante du concours de Radio-Canada est composée de huit nouveaux «rêveurs à la caméra», de huit «personnalités en devenir», âgées de 21 à 44 ans. François Parenteau, Robert Victor, Brunhilde Pradier, Hugo Latulippe, François Prévost, Emmanuelle Morris, Ricardo Trogi et Étienne LeBlanc ont été choisis pour leur personnalité sans tenir compte de leur âge, afin de leur offrir des nouvelles responsabilités de l'émission.

L'élargissement à toute personne de 18 ans et plus — alors qu'il fallait autrefois avoir moins de 26 ans pour poser sa candidature — a provoqué une vague de participation inégalée portant le nombre de candidats ayant effectué une demande de dossier à 2261. De cette somme, toutefois, seulement 459 dossiers dûment remplis par 266 hommes et 193 femmes, ont franchi les portes de la réception de la société d'État. Ces dossiers provenaient d'un peu partout au Québec, mais aussi de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Cinquante-neuf ont été appelés en entrevue et 16 en sont ressortis avec deux films à faire. Jugés ensuite par un comité formé par le nouveau directeur de la Course, Pierre Girard, la réalisatrice-coordinatrice, Monique Lamarre, et deux des quatre nouveaux juges permanents, Michel Coulombe et Louise Racicot pour choisir les huit finalistes.

Moins de films, plus de contacts

Cette année, les concurrents auront deux films de moins à faire en route, mais si le nombre de reportages diminue, la proximité des candidats avec le public, elle, augmente. «On veut les suivre, plonger avec eux et partager l'expérience la plus possible», a déclaré la nouvelle réalisatrice Monique Lamarre.

Première femme régisseuse de plateau — «réjouisseuse» — comme elle dit en souriant — à Radio-Canada, Monique Lamarre entame cet automne sa 17^e année au sein de la Société. D'*Avis de recherche* à *Star d'un soir*, elle ne manque pas d'expérience humaine pour tenir la barre du bateau.

L'ex-réalisateur-coordonnateur de la Course, Jean-Louis Boudou, profitera pour sa part, de ce changement pour retourner sur le terrain, dans la région de Québec, à titre de réalisateur-reporter.

La Course destination monde sera dorénavant diffusée

en direct et des conversations téléphoniques entre les candidats et l'animateur Pierre Therrien sont prévues au cours de la saison. De plus, les globe-trotters feront parvenir, chacun leur tour, des clips d'œil de voyage, renforçant l'aspect «journal intime» de l'émission. Autre innovation, 25 personnes pourront chaque semaine assister à l'enregistrement en studio.

Des changements majeurs qui feront voyager les organisateurs, les télespectateurs et les voyageurs au même rythme. Pour Pierre Therrien, qui mènera le bal des images tous les dimanches à 17h, le passage au direct fait grimper la pression. «On part en espérant que le tout va suivre... Si le film n'est pas là, il n'est pas diffusé et on continue... C'est une aventure pour nous aussi!», dit-il, le défi dans les veines et la mine ravie. Ce nouveau concept met ainsi fin aux pénalités de retard qui suscitaient, faut-il le dire, la controverse.

Une carte du monde redessinée

Libres et avides de sensations fortes, les candidats sillonneront cette année, une carte redessinée par la Course et divisée en dix zones de destinations. Les pays frappés d'interdits par l'ONU, comme la Bosnie, le Yémen, Haïti ou le Rwanda sont exclus, mais du pôle Sud au pôle Nord, ou le long des tropiques, les routards ne manquent pas de points de chute. L'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Europe seront plus visitées qu'auparavant.

«Moi, j'ai un itinéraire de vieux hippie: un mois en Australie, un autre en Indonésie et un bon tour d'Europe», dit l'ainé des participants, Robert Victor, 44 ans, qui laisse ses trois enfants à leurs études collégiales et universitaires, pour aller faire tourner des ballons sur son nez.

Malgré le retrait de l'ONF, la compétition est toujours largement récompensée, portant au nombre de 13 les différents prix qui seront accordés. Le premier est constitué d'une bourse de 10 000 dollars offerte par la Société Radio-Canada et d'un stage de six mois au magazine *Le Point* de la SRC. Le deuxième, un stage de six mois au réseau de l'information de la SRC. Finalement, une bourse de 5000 dollars, gracieuseté de la Société générale des industries culturelles du Québec (SOGIC), sera remise au troisième. Aux côtés de l'ACDI et du CRDI, l'Étatscan Canada contribue à nouveau en versant 20 000 dollars au candidat qui aura développé un traitement éditorial et visuel remarquable.

L'émission prendra l'antenne le 18 septembre, avec les premiers reportages, contrairement aux autres années, alors que le premier épisode de la télé-série populaire était consacré à la présentation des personnages.



PHOTO JACQUES NADEAU

Les huit finalistes de la Course destination monde 1994-1995. De haut en bas et de gauche à droite: Hugo Latulippe (21 ans), Pierre Therrien (?), Ricardo Trogi (24 ans), François Parenteau (27 ans), Robert Victor (44 ans), Brunhilde Pradier (33 ans), François Prévost (28 ans), Étienne LeBlanc (23 ans) et Emmanuelle Morris (21 ans) à quelques jours du départ...

Cette année, les auto-portraits seront réalisés au cœur de l'aventure pour saisir le pouls du moment et seront diffusés au Jour de l'An, au cours d'une émission spéciale. D'ici là, il ne reste qu'à attendre, les nacelles sont lancées.

LIVRES

Un rameau de la vieille souche acadienne

L'Acadie par bonheur retrouvée mérite sa place dans la bibliothèque de ceux qui s'intéressent au français en Amérique

L'ACADIE PAR BONHEUR RETROUVÉE
De Robert Pichette,
éditions d'Acadie, 275 pages

ALAIN ULYSSE TREMBLAY

Tandis que le général de Gaulle secoue la fibre patriotique des Québécois du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, un de ses ministres, Philippe Rossillon met en branle un processus risqué, de sa propre initiative, qui va mener quatre Acadiens devant le chef d'État français, en janvier 1968. Il en découlera des ententes d'aide en ressources humaines, financières et matérielles dont les retombées sont estimées à plus de 18 millions au bénéfice de la communauté acadienne, «ce rameau très cher et, par bonheur, retrouvé de notre vieille et nouvelle France», selon de Gaulle.

L'audacieux Rossillon, «un agent plus ou moins secret de la France», selon les services de renseignements canadiens, planifie

d'étendre son action aux autres communautés francophones du Canada. Mais Trudeau s'empresse de lui montrer la porte du pays, le déclarant *persona non grata*, voulant éviter une poussée indépendantiste hors des frontières du Québec. Déjà embarrassé par l'appel de de Gaulle à la liberté du peuple, le premier ministre du Canada n'a pas besoin d'activistes français sur son territoire, alors qu'il ambitionne d'appliquer une politique de bilinguisme pancanadienne.

De Gaulle accueille donc les quatre Acadiens, les traitant comme des chefs d'État. Il leur ouvre les portes de la bureaucratie française, facilitant l'obtention de fonds et de personnel enseignant pour l'Université de Moncton, l'envoi de livres destinés aux bibliothèques de l'Acadie, le remplacement des presses désuètes du journal *L'Évangéline*, seule entreprise de presse francophone et terre acadienne, par des outils à la fine pointe de la technologie de l'époque. Cette dernière action

suscite des commentaires désobligeants à l'égard du général. On l'accuse de vouloir prendre le contrôle idéologique d'un organe d'information en Amérique du Nord afin de promouvoir cette francophonie mondiale qui lui tient tant à cœur. Pourtant, aucune condition n'accompagne les dons généreux de la France, sinon celle de prospérer en tant que Français d'Amérique.

L'Acadie et la France

L'Acadie par bonheur retrouvée est le premier ouvrage de synthèse sur l'établissement d'échanges culturels entre l'Acadie et la France. Robert Pichette, ancien journaliste et haut fonctionnaire à Ottawa et à Moncton, a vécu de l'intérieur les périples des démarches acadiennes. Il a d'ailleurs été un des acteurs privilégiés des débuts de la coopération culturelle franco-acadienne en tant que chef du cabinet de Louis-J. Robichaud, premier Acadien à être porté à la tête du Nou-

veau-Brunswick. Son texte, très bien documenté et dont les sources sont claires, reprend pas à pas les démarches effectuées par Philippe Rossillon et les quatre interlocuteurs privilégiés qu'il avait lui-même ciblés. L'auteur soulève la voile de la politique internationale canadienne, notamment avec la France, pour en démonter les rouages. Le style demeure journalistique, bien que parfois alourdi par une surcharge d'informations dans une même phrase.

Bref, *L'Acadie par bonheur retrouvée* mérite une bonne place dans la bibliothèque de ceux qui s'intéressent au fait français en Amérique. De lecture agréable, l'ouvrage fait découvrir une Acadie qu'on a tendance à parfois oublier dans un excès d'ethnocentrisme. L'Acadia grecque, d'où l'Acadie tire son nom, n'était-elle pas une sorte de paradis terrestre idyllique? Et l'Acadie n'est-elle pas, en quelque sorte, la Baie des Chaleurs de la francophonie nord-américaine?